

SOMMAIRE

- 3 L'ANNÉE 2010 A ÉTÉ UNE ANNÉE IMPORTANTE ...
- 5 QUATRES AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX
- AXE 1**
- 7 COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION,
ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS
- AXE 2**
- 19 CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN
- AXE 3**
- 29 BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE
- AXE 4**
- 37 ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT
ET À LA VIE DES GENS
- AXE 5**
- 45 FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS

- 53 LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

L'ANNÉE 2010
A ÉTÉ UNE
ANNÉE
IMPORTANTE...

8

2



... POUR LE REPOSITIONNEMENT DE L'AGENCE SUR SES CŒURS DE MISSION, LANCÉ PAR LE BUREAU ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2008.

Le programme de travail cible les travaux-clés pour les territoires : l'agence introduit des échelles sur lesquelles il devient de plus en plus important de se projeter, l'échelle du fonctionnement métropolitain, transfrontalière et aussi régionale, car de la façon dont elles se définissent et s'articulent dépend notre devenir.

Le partenariat de l'ADEUS est élargi et réorganisé en collèges pour s'adapter à ces débats : il s'enrichit d'une plus grande participation des milieux socio-économiques par exemple, avec l'adhésion de la CTS, de l'ENSAS, un partenariat renforcé avec la CCI et le PAS.

Les travaux de l'Agence sont plus mutualisés entre partenaires : les modalités de réflexion, progressivement plus collectives, ont demandé un mode de construction et de restitution des travaux également plus collectif. Ce mode a été expérimenté et installé en cours d'année : des groupes de travail partenariaux par thématiques sont nés (trame verte, attractivité...), mais aussi les séminaires (urbanisme commercial...) et les plateformes (climat, modes de vie) sont devenus une méthode d'échange. Actes et mémoire vidéo, maintenant mis en ligne sur le site web de l'ADEUS, en améliorent l'utilité comme matériau de travail.

Les journées prospectives facilitent l'émergence d'enjeux et d'options offertes aux politiques publiques. Ainsi, observatoires, éclairages ont-ils permis de premières mises en perspective autour de questions auxquelles nos habitants, nos entreprises, nos associations devront faire face,

qu'on s'en occupe ou pas : l'évolution du climat et des coûts énergétiques, la multiplication des modes de vie, les changements de valeur de nos sociétés, l'introduction du numérique, la présence simultanée de quatre générations ...

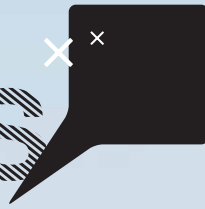
Cette prise de conscience permet d'en tenir compte progressivement dans les activités de l'Agence, notamment pour les documents cadre tels PDU, PLH, PLU

L'organisation interne de l'Agence aussi a dû s'adapter, approfondissant le mode projet déjà instauré, améliorant le potentiel d'intelligence collective et d'innovation, notamment par une meilleure organisation de la transversalité. La productivité du travail de l'Agence s'en trouve encore améliorée, au profit de ses membres.

La rapidité de l'évolution -moins d'un exercice budgétaire- a permis à ses membres de soutenir clairement l'Agence, dans un contexte institutionnel et économique pourtant difficile : les membres ont engagé les conditions d'un équilibre pérenne pour l'ADEUS, notamment en garantissant cet équilibre entre charges de travail et ressources au sein de l'Agence, introduisant la notion de travaux dédiés en s'appuyant sur la jurisprudence européenne.

Cette année bien chargée démontre les capacités de l'ADEUS à relever bien des défis.

Anne PONS
Directrice générale de l'ADEUS



QUATRE AXES

COMPLÉMENTAIRES

ENTRE EUX





LE TRAVAIL DE L'ADEUS EST ORGANISÉ AUTOUR DE 4 AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX :

COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION, ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS

L'Agence travaille autour de 4 axes, pris comme des objectifs de ses travaux, de façon partagée avec ses membres.

L'ADEUS travaille à construire le fonctionnement métropolitain (axe 2), mais aussi participe à bâtir une vision à une échelle plus large encore inhabituelle (axe 3), car la complémentarité de ces travaux organise le rayonnement territorial.

Ainsi, l'échelle régionale, le transfrontalier, l'articulation CUS/hors CUS ont-elles progressivement pris de l'épaisseur dans le programme de travail, avec la prise en compte progressive de ces échelles dans les observatoires, l'articulation des documents cadre, la prospective et son application dans les travaux. Les atouts différentiels Alsace-Allemagne en termes d'emploi soulignent le besoin de préparer dès maintenant le développement de filières communes. La complémentarité euro-régionale et métropolitaine, à définir, est une clé de notre développement...

En parallèle, l'Agence travaille sur des problématiques liées à notre contexte et à la vie des gens, auxquelles nous devons, collectivement, adapter ce territoire (axe 4).

Il est apparu par exemple que la remise en question de l'équité sociale pourrait être l'une des premières conséquences des contraintes climatiques et énergétiques à venir, avant que le besoin impératif d'alliance ville-nature, lui aussi annoncé, ne se fasse sentir : les dynamiques à l'œuvre pourraient accroître l'importance de l'accessibilité pour tous à la formation, à la santé, à l'habitat et au travail.

Que l'humanité devra apprendre à vivre à quatre générations simultanées, puisque ce fait est nouveau, et adapter ses territoires, ses modes d'habiter, d'organiser les déplacements, à l'explosion des modes de vie qui en est un corollaire.

Que nos territoires peuvent être repensés déjà, y compris en termes de typologies architecturales, pour réinventer les fonctionnements de proximité, et devront tenir compte du numérique et d'une gestion à repenser du foncier.

Que les actifs qualifiés seront bientôt plus rares que maintenant et mériteront d'être la cible de nos stratégies d'attractivité résidentielle...

Mais aussi, l'Agence défriche la déclinaison concrète des concepts du développement durable sur le territoire, l'anticipation des obligations induites par le Grenelle, la recherche des variables motrices de l'attractivité économique et résidentielle, ou encore la meilleure compréhension du lien entre l'économique et l'urbain.

Les travaux de nos observatoires éclairent une intelligence du territoire partagée (axe1). Également, travailler de façon transversale et partenariale exige des méthodes de restitution collective des travaux dans lesquelles l'Agence est engagée : cycle d'événements (séminaire prospectif, rencontres thématiques, plateformes d'experts) et réunions partenariales thématiques.

Cela correspond aux missions qui lui sont demandées, en complémentarité des autres acteurs du développement.

AXE 1

COMPRENDRE
LE TERRITOIRE
PARTAGER
L'INFORMATION
ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS



AXE 1

COMPRENDRE
LE TERRITOIRE

PARTAGER
L'INFORMATION

ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS

Dans un contexte en constante mutation, le devenir des territoires dépend en grande partie de leur capacité à anticiper leur avenir. Les profonds changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement.

La prise en compte de ces nouvelles demandes par les politiques publiques qui entendent les accompagner ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment. Et c'est précisément le but recherché par les travaux de cet axe que d'offrir à nos partenaires les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques respectives.

En 2010, les travaux de l'Agence ont contribué à préparer la base des réflexions post-Grenelle pour les politiques publiques des collectivités. Les travaux 2010 ont été marqués par la tenue d'un séminaire à visée prospective sur les questions de changement climatique, des modes de vie, de l'organisation du territoire et du bassin de vie transfrontalier. Les travaux résultant des observatoires, des éclairages et de certains événements ont d'abord servi de base aux débats du séminaire, et ensuite, enrichis des quatre jours d'échanges, pour être injectés en nouvelles connaissances d'un « état zéro du Grenelle » et en propositions pour l'ensemble du programme de travail de l'Agence.

COMPRENDRE DE FAÇON TRANSVERSALE POUR BIEN DÉCIDER

L'observation n'est utile que dans la perspective d'une connaissance nécessaire à l'action des puissances publiques qui ont à définir et à mettre en œuvre des politiques spécifiques, mais aussi à chaque acteur qui doit élaborer sa propre stratégie de développement.

Dans ce sens, l'ensemble des productions de l'Agence a été organisé de façon à rendre les rapports lisibles, en produisant des notes de synthèse « 4 pages » qui permettent de comprendre rapidement les enjeux liés à l'évolution démographique et des territoires (foncier, occupation des sols), l'habitat, les déplacements, l'économie et aussi l'évolution du développement des intercommunalités de SCoT (Interscot, SCoTERS et SCoTAN).

L'observatoire du foncier et des évolutions des territoires, après une phase de préfiguration, monte en puissance. Son but : systématiser la production des connaissances sur cette thématique, alimenter les réflexions des partenaires et permettre le suivi des politiques publiques, dans un contexte législatif qui se caractérise par l'entrée en vigueur de la loi Grenelle II.

Les premiers travaux de cet observatoire sont consacrés à la consommation foncière dans le Bas-Rhin depuis une trentaine d'années, avec deux notes qui sont déclinées au niveau des SCoTs et au niveau communal.

Une production importante de **l'observatoire des déplacements (ODD)** a permis en 2010 d'exploiter à bon escient l'enquête ménages-déplacements réalisée en 2009 pour produire moult enseignements sur les façons de se déplacer dans le département, mais aussi produire de premiers résultats transversaux sur les modes de vie des habitants.

Les **observations économiques** ont été recalibrées de façon à permettre aux collectivités de préparer en amont leur action, notamment sur les questions d'attractivité, de suivi des filières économiques. **L'observatoire de l'habitat** continue d'alimenter les échanges et réflexions des collectivités et a produit des premières notes transversales, notamment une note commune avec la FNAIM concernant « Le locatif privé : une offre urbaine, des loyers élevés », et une deuxième croisée avec l'ODD : « Dis-moi comment tu habites, je te dirai comment tu te déplaces ».

La cohésion sociale et territoriale a fait son entrée en 2010 dans les nouveaux observatoires de l'Agence. Le risque de l'entre-soi augmentant dans nos territoires, les partenaires ont lancé avec l'Agence le montage de ce nouvel observatoire pour suivre les indications de la ségrégation spatiale à travers les indicateurs des collectivités (ANRU, ZUS, PDALPD).

Des analyses et éclairages sont aussi nécessaires pour mieux anticiper les changements de l'évolution du territoire. Des travaux importants de 2010 s'inscrivent dans la continuité des années antérieures avec notamment le référentiel paysager du Bas-Rhin et l'identification des enjeux paysagers sur la CUS, et le travail de projections de population de sept collèges (« Foch » et « Kléber » à Haguenau, « Le bois fleuri » à Schweighouse-sur-Moder, « De l'outre-forêt » à Soultz-sous-forêt et Jacques Twinger, Erasme, Sophie Germain et François Truffaut à Strasbourg), en plus d'une étude globale de projections pour le département du Bas-Rhin.

Plusieurs notes ont aussi été produites pour alimenter le séminaire à visée prospective de juin sur les questions climatiques, de ressources naturelles, de paysage, de modes de vie et de fonctionnement transfrontalier.

ÉCHANGER, POUR UNE MEILLEURE SYNERGIE ENTRE ACTEURS PAR LE PARTAGE D'INFORMATIONS (PUBLICATION ET DIFFUSION)

Le travail d'observation et d'éclairage est important pour alimenter les réflexions des documents cadre et politiques des partenaires de l'Agence. L'anticipation et la prospective doivent être alimentées par le débat, l'échange et le partage d'expertises nouvelles.

L'année 2010 a été importante pour l'Agence par le développement de plusieurs **lieux d'échanges** avec ses membres et le public. Son séminaire à visée prospective a permis à l'Agence, aux élus et à de nombreux techniciens des collectivités d'identifier un « état zéro » lié aux exigences du Grenelle et aux lois cadre.

Des **rencontres sur les stratégies métropolitaines** des agglomérations de Bâle, Genève et Karlsruhe ont eu lieu pour mieux comprendre les démarches mises en place. Des représentants de ces villes ainsi que certains de notre région étaient présents pour échanger avec le public.

D'autres **réunions d'échanges** où l'agence a été partie prenante ont eu lieu, notamment celles concernant l'urbanisme commercial et la 15^e Université d'été du Conseil Français des Urbanistes, du 26 et 27 août, sur le thème « Construire des métropoles solidaires et durables ».

Enfin, pour nourrir son expertise, des **plateformes techniques** se sont tenues avec des experts extérieurs (Pierre Radanne, de Facteur 4, et Luca Pattaroni, de l'École polytechnique de Lausanne, entre autres...).

Ces échanges ont bénéficié d'une modernisation de ses publications, à travers des formats synthétiques et d'un nouvel usage de la vidéo pour retransmettre les débats publics et valoriser les débats d'experts.

LES PROJETS RÉALISÉS

Comprendre le territoire

• Observatoire démographique

- Les évolutions démographiques récentes en Alsace : un émiettement qui se confirme [Les notes de l'ADEUS n° 19], [12/2010](#)
- Le vieillissement démographique en Alsace : évolutions et impacts [Les notes de l'ADEUS n° 24], [12/2010](#)

• Observatoire foncier

- 30 ans de consommation foncière dans le Bas-Rhin [Les notes de l'ADEUS n° 25], [12/2010](#)

• Observatoire de l'habitat

- La demande de logements sociaux dans le Bas-Rhin au 1^{er} juillet 2009, [01/2010](#)
- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin. Présentation par bassins d'observation, communes et quartiers de Strasbourg - Etat au 1^{er} janvier 2010, [03/2010](#)
- Le marché immobilier bas-rhinois : des signes de résistance malgré la crise [Les indicateurs de l'ADEUS n° 1], [03/2010](#)
- Le locatif privé : une offre urbaine, des loyers élevés [Les notes de l'ADEUS n° 1], [03/2010](#)
- Progression modérée des prix du marché locatif privé dans la CUS [Les notes de l'ADEUS n° 9] [10/2010](#)
- Se loger dans le Bas-Rhin : les évolutions récentes [Les notes de l'ADEUS n° 21], [12/2010](#)
- La précarité liée au logement : des difficultés récurrentes pour les ménages fragiles [Les notes de l'ADEUS n° 22], [12/2010](#)

ZOOM

• L'Enquête ménages déplacements 2009

- Résultats essentiels Bas-Rhin (2009), [02/2010](#)
- Résultats essentiels CUS (1988-1997-2009) [02/2010](#)
- Présentation des premiers résultats de l'EMD 2009 sur le Bas-Rhin, [03/2010](#)
- Mobilité dans le Bas-Rhin : les grands résultats [Les notes de l'ADEUS n° 2], [03/2010](#)
- Baisse de la mobilité sur la CUS : des modes de vie en évolution [Les notes de l'ADEUS n° 3] [03/2010](#)
- Le tramway, un effet réseau [Les notes de l'ADEUS n° 4], [03/2010](#)

• Observatoire des déplacements

- Le succès du TER : comprendre, accompagner, amplifier [Les notes de l'ADEUS n° 5], [04/2010](#)
- Réseau de transports en commun interurbain du Bas-Rhin. Évaluation des gains apportés dans le cadre de la refonte du schéma directeur des transports et déplacements [rapport de stage] [06/2010](#)
- Corrélation entre offre et demande ferroviaire [09/2010](#)
- Observatoire départemental des déplacements. Rapport 2010, [09/2010](#)
- Vers une redéfinition du réseau autoroutier strasbourgeois ? [Les notes de l'ADEUS n° 18] [12/2010](#)

• Observatoire économique

- Faits marquants 2009 du marché de l'immobilier d'entreprise : Région strasbourgeoise, [04/2010](#)
- Les éléments de l'attractivité de l'aire urbaine de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 7] [05/2010](#)
- Attractivité de la Communauté urbaine de Strasbourg 2010 [Les indicateurs de l'ADEUS n° 2], [05/2010](#)
- L'emploi salarié privé ; depuis 2008, une dégradation pour tous les territoires [Les notes de l'ADEUS n° 16], [12/2010](#)
- Les zones d'activités dans la CUS [Les notes de l'ADEUS n° 26], [12/2010](#)

• Observatoire sociétal

- Contrat urbain de cohésion sociale Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse, [01/2010](#)
- Observatoire des zones urbaines sensibles Rapport annuel. Bilan et perspectives, [06/2010](#)

• Observatoires transversaux

- «Dis-moi comment tu habites, je te dirai comment tu te déplaces ?» [Les notes de l'ADEUS n° 6], [05/2010](#)
- Ville et visions du futur [Les notes de l'ADEUS n° 8], [07/2010](#)
- Base de données départementale POS/PLU. Mise à jour 2009 et 1^{er} semestre 2010, [10/2010](#)

- ♦ **Les indicateurs de suivi Interscot** - [10/2010](#)
- INTERSCOT [Les indicateurs de l'ADEUS n° 3]
- SCoTAN [Les indicateurs de l'ADEUS n° 4]
- SCoTERS [Les indicateurs de l'ADEUS n° 5]
- SCoT de Sélestat et sa région [Les indicateurs de l'ADEUS n° 6]
- SCoT de la région de Saverne [Les indicateurs de l'ADEUS n° 7]
- SCoT du Piémont des Vosges [Les indicateurs de l'ADEUS n° 8]
- SCoT de la Bande rhénane nord [Les indicateurs de l'ADEUS n° 9]
- Schéma Directeur de l'agglomération de Molsheim-Mutzig [Les indicateurs de l'ADEUS n° 10]

Éclairage, anticipation, prospective

ZOOM

♦ Le Référentiel paysager du Bas-Rhin

- Secteur Plat Pays d'Erstein, Bruch de l'Andlau : Synthèse, [12/2009](#)
- Secteur Vallée de la Bruche : Synthèse, [03/2010](#)
- Secteurs CUS et Piémont viticole : rapport et synthèse en cours

♦ Synthèses préparatoires des 4 journées du séminaire prospectif «Demain, c'est tout de suite !», [06/2010](#)

- ♦ **Cadrage démographique et projections dans les collèges** : Foch et Kléber à Haguenau, du bois fleuri à Schweighouse-sur-Moder, de l'Outre-Forêt à Soultz-sous-Forêts, Jacques Twinger, Erasme, Sophie Germain et François Truffaut à Strasbourg, [09/2010](#)

♦ Les effectifs dans les collèges du Bas-Rhin : évolution et perspectives, [12/2010](#)

Partage d'information

ZOOM

♦ «Demain, c'est tout de suite !» : Séminaire à visée prospective, [06/2010](#)

- Journée 1 : Territoire et changements climatiques : Quelles adaptations ? Mise en perspective ADEUS
- Journée 2 : Territoires et modes de vie : Quelles interactions ? - Mise en perspective ADEUS
- Journée 3 : Fonctionnement et organisation du territoire : Quelles options ? Mise en perspective ADEUS

- Journée 4 : Attractivité et positionnement du territoire transfrontalier : Quelles ouvertures ? Mise en perspective ADEUS
- Vidéos des 4 journées
- Les Actes du séminaire, [08/2010](#)

♦ Les Rencontres de l'ADEUS - Synthèse des échanges et vidéos des interventions

- Deux ? visions de la dynamique trinationale de Bâle [3ème Rencontre], [10/2010](#)
- La dynamique transfrontalière de la métropole franco-valdo-genevoise [4ème Rencontre] [10/2010](#)
- Quelle architecture urbaine demain sur nos territoires ? [5ème Rencontre], [11/2010](#)
- Les stratégies métropolitaines de la ville de Karlsruhe [6ème Rencontre], [12/2010](#)

♦ Les Plateformes de l'ADEUS

- Évolution des vies, transformation des territoires [Plateforme n° 2] - Synthèse et vidéo de l'intervention de Luca PATTARONI, [03/2010](#)
- Climat et socle écosystémique [Plateforme n° 3] Synthèse et vidéos des interventions de Pierre RADANNE et Pierre DHENIN, [04/2010](#)

♦ Synergie pour l'habitat

[Dimension Villes et Territoires n° 64], [03/2010](#)

♦ Participation à la 15ème Université d'été du Conseil Français des Urbanistes, [08/2010](#)

L'observatoire départemental des déplacements et l'enquête ménages-déplacements

La Communauté Urbaine de Strasbourg, le Conseil Général du Bas-Rhin, la Région Alsace et l'État ont financé au printemps 2009 la réalisation d'une enquête ménages-déplacements (EMD). La richesse de cette enquête permet notamment de comprendre la mobilité et les modes de vie des enquêtés. L'ADEUS a réalisé de nombreuses analyses issues de cette enquête pour l'ensemble des partenaires.

Quantifier et évaluer les politiques mises en place

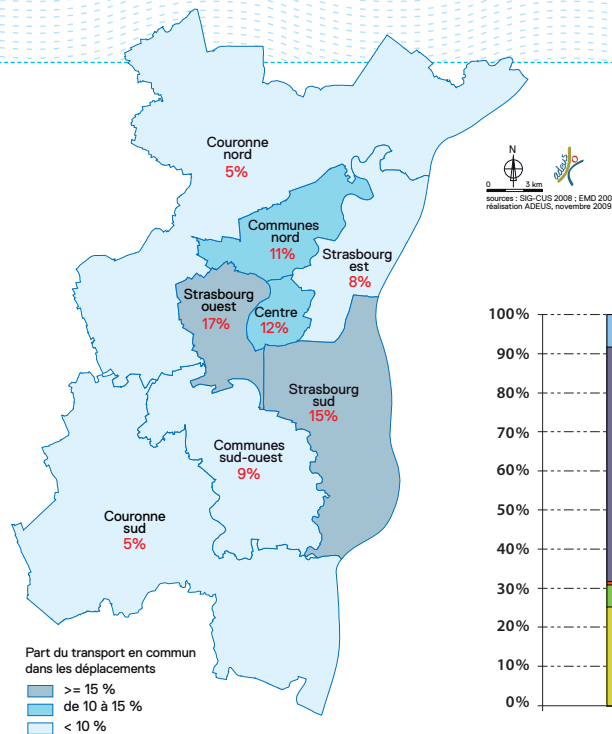
L'EMD permet de donner les grandes valeurs de la mobilité des personnes, mais aussi d'évaluer les résultats des politiques menées depuis les EMD précédentes. Ainsi :

- la voiture représente plus de 60 % des déplacements dans le Bas-Rhin. Un quart des déplacements est fait à pied, 6 % à vélo et 9 % en TC ;
- dans la Communauté Urbaine de Strasbourg, la part de la voiture a fortement diminué depuis 1997, passant de 53 à 46 %. Cette baisse très importante montre l'efficacité de la politique de déplacements visant à reporter l'usage de l'automobile vers la marche (33 %), les transports en commun (13 %) et le vélo (8 %).

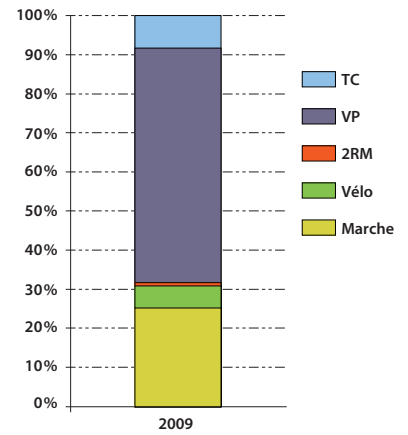
Faire émerger des enjeux

Parmi les nombreux enjeux que les analyses de l'ADEUS ont permis de développer, on peut citer :

- l'importance d'une modification des rythmes de vie dans la diminution de la mobilité des personnes, et donc la nécessité d'intégrer davantage les modes de vie dans le fonctionnement métropolitain ;
- l'existence de grandes réserves de potentiel de développement du vélo (car deux tiers des déplacements font moins de trois kilomètres), aboutissant à des schémas de développement métropolitains intégrant dès l'origine cet objectif ;
- l'importance d'intégrer les modifications structurelles de la population dans la définition de l'offre en transports, particulièrement le vieillissement de la population, pour permettre la mobilité des personnes âgées, notamment dans les espaces ruraux.



Part du transport en commun dans les déplacements



Répartition des modes de déplacements dans le Bas-Rhin en 2009

Source : EMD 2009, traitements ADEUS.

- 5 400 ménages enquêtés
- 12 000 personnes interrogées
- 47 000 déplacements décrits en détail à travers près de 250 variables différentes
- Des analyses, notamment sur :
 - les résultats essentiels,
 - la baisse de la mobilité dans la CUS,
 - l'effet réseau du tramway,
 - le stationnement,
 - le lien mobilité-habitat,
 - le lien forme urbaine-mobilité,
 - la mobilité des seniors,
 - la mobilité des jeunes,
 - une typologie des flux pour identifier les grands potentiels de report modal,
 - l'usage du vélo et les freins à son usage,
 - la santé,
 - le réseau autoroutier strasbourgeois et son usage.

Le Référentiel paysager du Bas-Rhin

Lancé en 2006, suite à la démarche « Hommes et territoires » du Conseil général 67, le Référentiel paysager du Bas-Rhin a pour objectif de développer une culture partagée du paysage et d'alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives.

Construit par entité de paysage (le département en comporte 14), le référentiel poursuit sa démarche jusqu'au début 2013 avec, en 2010, la définition des enjeux pour les entités de paysage du Piémont viticole et de la Communauté urbaine de Strasbourg.

Deux entités de paysage à forts enjeux

La CUS constitue une entité de paysage particulière dans la mesure où elle se situe à la confluence d'une grande diversité de paysages et qu'elle concentre des enjeux à la fois économiques, environnementaux et sociaux qui ont des impacts à l'échelle de l'aire métropolitaine.

Le Piémont viticole représente le paysage le plus emblématique de tout le département. Sa valeur en terme d'attractivité touristique, en lien direct avec la qualité de son paysage, est un facteur économique important.

L'articulation avec d'autres démarches

En définissant les enjeux de paysage à l'échelle intercommunale, le Référentiel paysager sur le territoire de la CUS nourrit les réflexions d'un certain nombre d'études en cours d'élaboration : le Projet de gestion durable des espaces ruraux (PGDER) du Conseil général 67, le PLU communautaire de Strasbourg, le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE) porté par la DREAL. Par ailleurs, le Référentiel paysager est à corréliser avec la démarche d'Atlas de paysage prochainement lancée par la DREAL.

Le paysage, un facteur d'attractivité

Le Référentiel paysager, en identifiant les éléments de paysage singularisant le territoire, ouvre le débat pour construire une nouvelle représentation du territoire, mieux adaptée au contexte écologique, économique et social actuel. À l'heure où les territoires investissent pour créer une image attractive, où le modèle de développement évolue vers l'optimisation des ressources naturelles, miser sur le paysage c'est ancrer le site dans une valeur de permanence et dynamiser son image.

Développer l'urbain en lien avec le socle naturel

Source : ADEUS

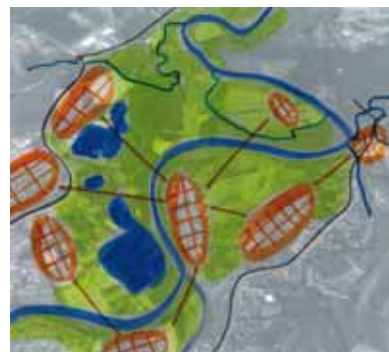
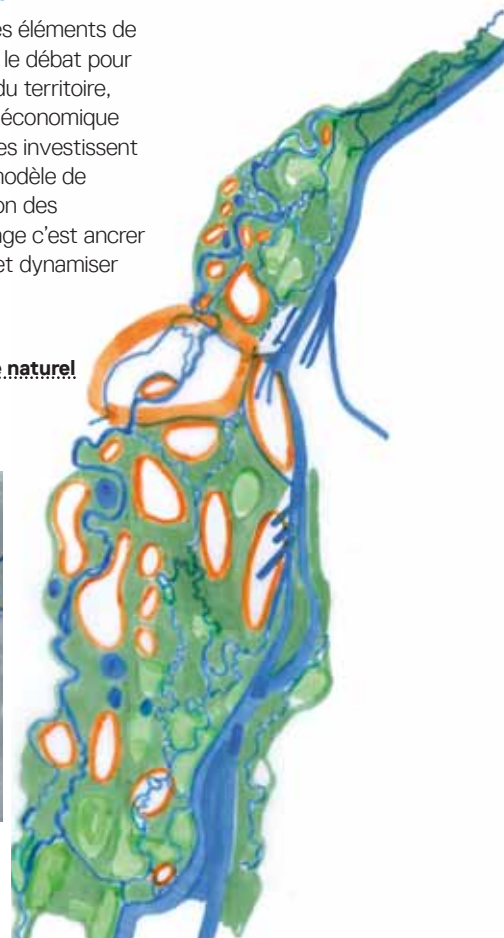


Illustration sur le secteur du Fuchs-am-Buckel

Source : ADEUS



LE RÉFÉRENTIEL PAYSAGER DANS LA CUS

Les enjeux visent à révéler la structure paysagère et à construire un dialogue ville-nature, sachant que les éléments de diagnostic font apparaître :

- un territoire fondé sur l'eau, où sa valorisation se cantonne au centre,
- une structure paysagère importante et diversifiée, mais peu intégrée,
- un territoire encore trop centralisé, avec les repères principaux de l'agglomération qui sont restés dans les remparts,
- un territoire qui se banalise, coupé de son armature naturelle.

« Demain, c'est tout de suite! »

L'ADEUS a proposé à ses partenaires un cycle de séminaires à visée prospective en 2010, 2011 et 2012. Ces manifestations ont pour objectif d'alimenter, dans la durée, une intelligence partagée des territoires et de leurs enjeux, et de construire progressivement, de manière participative avec l'ensemble des partenaires, une vision prospective, stratégique et transversale. En cela, ces séminaires répondent à une attente importante des membres de l'ADEUS.

C'est dans ce cadre que s'est inscrit l'organisation les 8, 9, 10 et 11 juin 2010, du séminaire à visée prospective intitulé « Demain, c'est tout de suite! ».

Ce séminaire inaugural avait pour objectif de construire une première base prospective, complétée par des débats autour de variables-clés et de leviers qui permettent l'action.

Le contenu du séminaire s'est articulé autour de questions exprimées par les partenaires et il s'accorde avec des préoccupations importantes dans leurs agendas. Les problématiques liées aux évolutions territoriales, aux transformations sociétales et à la complexification des modes de vie, aux défis posés par les changements climatiques et la préservation des ressources, au fonctionnement économique ainsi que les attentes en terme de gouvernance, changent la donne et présentent de nouveaux défis.

En lien avec les autres axes du programme partenarial dont il s'est nourri, le séminaire a contribué à dégager les premières options en termes de fonctionnement des territoires et d'organisation spatiale.

Il a également été l'occasion de partager avec les partenaires et d'arrêter les concepts posés (territoire paysage, territoire connecté, territoire des proximités et territoire compétitif) qui ont été concrètement incarnés dans la réalité strasbourgeoise, alsacienne et transfrontalière.

À travers l'introduction de ces concepts comme clés de lecture, le séminaire de 2010 a permis une réinterrogation des territoires et des politiques urbaines, à la lumière des nouveaux défis. Il a ainsi posé les premiers jalons d'une vision prospective qui sera confortée en 2011 et 2012.



Photo Jean Isermann/ADEUS

3 TEMPS FORTS POUR CHAQUE JOURNÉE

1 - Une mise en perspective prospective, par l'ADEUS.

2 - Une table ronde. Celles-ci ont donné lieu à des débats très riches en réunissant des acteurs et des experts locaux et nationaux :
Henri Bava, Philippe Bies, Jacques Bigot, Françoise Buffet, Hans Gunther Clev, Gilles Corman, Pierre Dhénin, Didier Guéin, Michel Guéry, Dieter Karlin, Jean-Philippe Lally, Jean-Luc Mantelet, Philippe Petitprez, Pierre Radanne, Vincent Renard, Jean-Baptiste Schmider, Jacques Sparfel, Catherine Trautmann, Henry Uhring, Sylvain Wassermann et Jean-Marc Willer.

3 - Une conférence.

Trois conférences animées par Pierre Radanne, Vincent Renard et Christian Vandermotten ont clôturé trois des quatre journées.

L'ensemble du séminaire a fait l'objet d'actes consultables sur www.adeus.org

Les vidéos intégrales des quatre journées sont également visibles sur le site de l'ADEUS.

Les Rencontres de l'ADEUS



Photo Jean Isemann/ADEUS

UN CYCLE DE RENCONTRES SUR LA TRAME VERTE ET LA SILHOUETTE URBAINE



Photo Jean Isemann/ADEUS

Un nouveau cycle de Rencontres portant sur la silhouette urbaine a démarré en novembre 2010. La première Rencontre de ce cycle a permis de mettre en perspective la construction de grande hauteur dans l'histoire de l'architecture, avec Gérard Monnier, Docteur ès-Lettres, Professeur émérite de l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Ce cycle se poursuivra en 2011 avec des Rencontres sur Francfort et Hambourg. Gérard Monnier.

Les actes et les vidéos des Rencontres, ainsi que les présentations des intervenants sont téléchargeables sur le site www.adeus.org

Ci-contre Rencontre Genève, avec de gauche à droite : Jürgen Rauch, Robert Borrel, Nicole Surchat-Vial et Hélène Saudecerre



Un cycle de Rencontres pour éclairer des stratégies métropolitaines transfrontalières

Les Rencontres de l'ADEUS nourrissent trois objectifs majeurs de son programme de travail partenarial, construisant tous une nouvelle vision de notre territoire : conforter le fonctionnement métropolitain transfrontalier, élaborer une vision à grande échelle, adapter le territoire à l'environnement et à la vie des gens.

L'un des axes de travail majeurs est la construction d'une vision globale métropolitaine transfrontalière, dont Strasbourg-Kehl serait le cœur.

Dans ce cadre, l'Agence a invité trois villes proches en Allemagne et en Suisse à partager leurs stratégies métropolitaines transfrontalières respectives :

Bâle, Genève et Karlsruhe. Les échanges étaient centrés autour de questions-clés : comprendre leurs représentations de la qualité de la ville et de l'attractivité, leurs méthodes de gouvernance - parfois à trois pays -, l'articulation de la vision économique et des stratégies institutionnelles, et celle des fonctions urbaines internationales avec l'économie de la ville.

La Caisse des dépôts et Consignations a cofinancé ces rencontres, par ailleurs soutenues par les DNA.

Quelques idées fortes à retenir


Bâle : une tradition de coopération très étroite entre le secteur privé et le secteur public, l'absence de frontières sur les cartes, une stratégie offensive pour le développement de la métropole transfrontalière...

Genève : trois bureaux d'étude missionnés sur un projet urbain croisant logement, environnement et mobilité, avec des objectifs quantitatifs d'emplois et d'habitants ; la composition paritaire élus/techniciens des instances de suivi pour faire grimper le niveau d'expertise ; une cartographie extrêmement précise...

Karlsruhe : un plan directeur 2015 orienté vers l'innovation et la qualité de vie, qui intègre douze champs d'action - dont le transfrontalier - et 47 projets-phares ; la *TechnologieRegion* qui met en synergie dans un périmètre élargi dix villes, quatre Landkreise (arrondissements), et le Regionalverband südlicher Oberrhein ; un réseau de transports à la pointe en termes de service, d'intermodalité et d'irrigation du territoire...

Pour les trois villes invitées, la coopération transfrontalière est une réalité quotidienne ainsi qu'un axe majeur pour l'avenir des territoires.

AXE 2



CONSTRUIRE
LE FONCTIONNEMENT
MÉTROPOLITAIN



AXE 2

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison stratégique aux différentes échelles de territoire.

Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel.

Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et de croisement des politiques sectorielles des partenaires sur un territoire commun.

Rendre lisible le fonctionnement du coeur de la région métropolitaine et l'attractivité de chaque territoire, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents d'urbanisme.

Cette lisibilité doit permettre de penser le fonctionnement métropolitain en intégrant d'emblée les dimensions écologique, économique, d'évolution sociétale, de concertation...

LES SCÉNARIOS MÉTROPOLITAINS ET LES SCHÉMAS FONCTIONNELS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

L'année 2010 a permis de faire un premier diagnostic des éléments nécessaires à l'élaboration de scénarios de développement du pôle métropolitain par le biais des études de cas des stratégies métropolitaines de Bâle, Genève et Karlsruhe, ainsi que de travaux plus particuliers, notamment sur la question du fonctionnement de la logistique portuaire dans le Port Autonome de Strasbourg.

Des schémas fonctionnels à l'échelle métropolitaine transfrontalière ont été amorcés au printemps 2010 pour préparer les réflexions du séminaire à visée prospective de juin. De ces travaux ont résulté quatre concepts, systèmes qui préparent la partie fonctionnelle des scénarios : le territoire paysage, le territoire compétitif (fonctionnement économique), le territoire partagé (connecté/intégré) et le territoire de proximité.

Ces notions ont été intégrées, en autres, dans les réflexions du PADD des PLU, notamment Strasbourg, les rencontres intercommunales du SCOTERS et les scénarios du PDU de la CUS. Ces schémas fonctionnels représentent les outils post-Grenelle d'une vision cohérente et d'une programmation spatialisée, à plusieurs échelles : de l'échelle métropolitaine aux PLU et aux zones à enjeux.

LES DOCUMENTS CADRE

L'agence intervient en appui depuis longtemps aux côtés des collectivités locales dans l'élaboration des documents d'urbanisme. L'Agence a continué à appuyer la CUS, la Communauté de communes de Bischwiller et la ville de Haguenau dans l'élaboration des PLU. L'année 2010 a été marquée par le Grenelle et l'obligation de revoir l'esprit de ceux-ci par plus de transversalité, et ce dans des délais restreints.

Cet élément a dirigé la conduite des PLU communaux de la CUS vers un PLU communautaire, avec comme impact pour l'Agence la préparation d'une nouvelle démarche pour la Communauté urbaine de Strasbourg, l'arrêt des PLU en cours à l'exception de ceux de Lipsheim, Ostwald et Niederhausbergen, en phase de finalisation.

La préparation, avec les services de la CUS, de plusieurs modifications de POS permettra la réalisation de plusieurs projets des communes pendant la période transitoire.

L'ADEUS a aussi accompagné ses partenaires dans la préparation amont de documents, comme la proposition de scénarios durables pour le PDU de la CUS, basés sur des choix urbains, au regard des enseignements de l'enquête ménages et déplacements et de leurs impacts sur la vie des habitants et de l'environnement, la finalisation du Schéma directeur vélo de la CUS, mais aussi des démarches engagées dans l'élaboration des scénarios métropolitains. L'ADEUS a également réalisé la mutualisation des travaux du Référentiel paysager et du volet paysage « Projet de gestion durable des espaces ruraux » (PGDER) sur le territoire de la CUS, ainsi que la préparation des réflexions sur le Document d'aménagement commercial (DAC) sur l'aire du SCOTERS par diverses rencontres « Urbanisme commercial » avec les partenaires et les acteurs locaux.

LES PROJETS RÉALISÉS

Scénarii métropolitains 2010-2012

ZOOM

- ♦ **Enquête conteneurs** - Port de Strasbourg, [06/2010](#)
 - Premiers résultats
 - Fonctionnement logistique et rayonnement des plateformes portuaires du Port Autonome de Strasbourg [rapport de stage], [06/2010](#)
- ♦ **Révéler le territoire par le paysage** [Les notes de l'ADEUS n° 10], [10/2010](#)
- ♦ **La silhouette urbaine de Strasbourg** [Les notes de l'ADEUS n° 20], [12/2010](#)

ZOOM

Schémas de développement métropolitain 2010-2012

- ♦ **Note d'orientations pour PLU-SCoT**, [07/2010](#)
- ♦ **Révéler le territoire par le paysage** [Les notes de l'ADEUS n° 10], [10/2010](#)
- ♦ **Ville post carbone** [Les notes de l'ADEUS n° 17], [12/2010](#)

ZOOM

Plans locaux d'urbanisme

- ♦ **Dossiers de PLU CUS arrêtés :**
 - Niederhausbergen - [12/2010](#),
 - Ostwald - [12/2010](#), Lipsheim - [01/2011](#)
- ♦ **Dossiers de PLU CUS en cours :**
 - Bischheim, Blaesheim, Eckwersheim, Eschau, Fegersheim, Mittelhausbergen, Oberhausbergen, Reichstett, Schiltigheim, **Strasbourg**, La Wantzenau, Wolfisheim, ainsi que 5 modifications de POS
 - Démarrage du PLU communautaire de la CUS
- ♦ **Dossier PLU hors CUS**
 - Haguenau
 - Communauté de communes de Bischwiller : réalisation de panneaux de concertation pour les 6 communes, [05/2010](#)

Documents cadre

- ♦ **Élaboration du DAC sur le territoire du SCOTERS**
 - Séminaire de l'Urbanisme commercial n° 1, [05/2010](#)
 - Documents de présentation, [09/2010](#)
 - Rencontre CCI : Des contenus des SCoTs actuels aux futurs DAC... (document de présentation), [12/2010](#)
- ♦ **Appui à l'élaboration du PDU de la CUS**
 - 2 journées de séminaires de réflexion sur les scénarii, [06/2010](#)
- ♦ **Le schéma directeur vélo de la Communauté urbaine de Strasbourg**, rapport et fiches, [12/2010](#)

L'enquête conteneurs : un éclairage sur la logistique portuaire

Pour mieux connaître l'aire d'attractivité économique et le fonctionnement de la plateforme portuaire strasbourgeoise, une enquête du type origine-destination a été réalisée aux terminaux conteneurs du port de Strasbourg du 19 au 23 avril 2010. Tous les flux entrants et sortants ont été enquêtés, soit quelque 400 à 600 camions par jour (terminaux nord et sud confondus). Au total, 2474 conteneurs ont été enquêtés, soit 3 176,5 EVP, trafic représentatif d'une semaine d'activité des terminaux strasbourgeois du PAS.

Le Rhin supérieur, aire d'influence des terminaux conteneurs du PAS

C'est le tissu économique du Rhin supérieur, hinterland du port de Strasbourg, qui génère la majeure partie du trafic : 50 % des conteneurs enregistrés dans la semaine ont été acheminés dans un rayon de 25 km et 90 % dans un rayon de 100 km.

L'attractivité de la plateforme portuaire strasbourgeoise s'étend jusque dans les départements des Vosges et de la Moselle, et de manière plus diffuse de la Marne, de la Meuse et de la Saône-et-Loire. L'aire de chalandise ne s'arrête pas à la frontière : 14 % du trafic enquêté proviennent du Land du Baden-Württemberg. Le rayonnement de la plateforme strasbourgeoise se heurte, au sud, à celui des ports de Mulhouse et de Bâle, et au nord aux plateformes de Woerth et Athus, qui disposent d'un niveau de dessertes et d'infrastructures compétitif.

L'activité du PAS s'appuie sur une clientèle large et un tissu économique diversifié

L'enquête a permis d'identifier et de localiser près de 250 chargeurs aux activités diversifiées, à l'instar du tissu économique bas-rhinois et alsacien. Ainsi, l'activité du port ne repose pas sur un seul secteur d'activité, ni n'est tributaire d'un seul chargeur : le trafic du principal chargeur ne représente que 6 % du trafic total de la semaine et seuls 30 % du trafic sont assurés par les dix plus gros chargeurs, appartenant à des secteurs d'activités différents.

Parmi les résultats de l'enquête, n'a pu être exploitée la question relative à la marchandise transportée, car les chauffeurs routiers en ont une connaissance très parcellaire, liée à la complexité de l'organisation logistique. Avec pour destination les ports maritimes (Anvers ou Rotterdam), l'activité conteneur est à mettre en lien avec les exportations de notre région.

Trafic 2009 des principaux ports du Rhin supérieur

Port fluvial	Conteneurs (en EVP)	Vrac fluvial (en tonnes)
Strasbourg	288 858	7 955 682
Mulhouse	122 263	4 938 640
Colmar	8 060	607 785
Karlsruhe*	22 946	6 457 027
Bâle	78 285	6 443 668
Kehl	14 999	3 886 636

Source : les ports
* données 2008



Mené par l'ADEUS en partenariat avec le Port Autonome de Strasbourg, ce travail s'inscrit dans le projet de recherche FLUIDE¹, piloté par l'INRETS².

Des démarches similaires sont conduites dans les trois autres villes fluviales françaises : Lille, Paris et Lyon, pour comparer les hinterlands des ports fluviaux.

Cette investigation sur le fonctionnement portuaire, va se poursuivre par :

- des entretiens auprès des principaux utilisateurs des services du PAS (logisticiens, chargeurs...) pour mieux appréhender la chaîne logistique de l'aire métropolitaine et affiner la connaissance de l'organisation logistique portuaire.
- une enquête auprès des entreprises implantées dans la zone portuaire pour connaître leur fonctionnement logistique à partir des flux entrants et sortants.

1. Fleuve, Urbain, Intermodal, DurablE.

2. Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité.

Les schémas de développement métropolitain 2010-2012

La question du changement climatique constitue le point de départ de la démarche des schémas de développement métropolitain. La France s'est fixé l'objectif de diviser par quatre nos émissions de CO² (« facteur 4 »). Comment chaque habitant pourra-t-il diviser par 4 ses émissions de CO² d'ici à 2050 ? Le progrès technologique à lui seul ne suffira pas pour atteindre cet objectif. C'est aussi dans nos comportements individuels et collectifs et dans l'organisation du territoire que se situent les marges de manoeuvre. Le travail réalisé ici permet de dépasser les contextes institutionnels, les limites communales et intercommunales pour envisager une vision globale du fonctionnement du territoire à l'échelle de la métropole.

La vallée rhénane : une concentration d'enjeux sur un territoire réduit et contraint

Le périmètre de la métropole peut se définir par sa géographie. Elle s'est développée dans la vallée du Rhin. Le cœur de la métropole (Strasbourg, première couronne de la CUS, Kehl) s'est installé sur le Rhin, lieu d'échanges avec le Rhin Supérieur. Les piémonts et les vallées (affluents du Rhin) sont les lieux d'implantation des principales villes du territoire et des infrastructures de transport (autoroutes, voies ferrées...). Ces vallées concentrent nombre d'enjeux pouvant parfois être contradictoires entre eux.

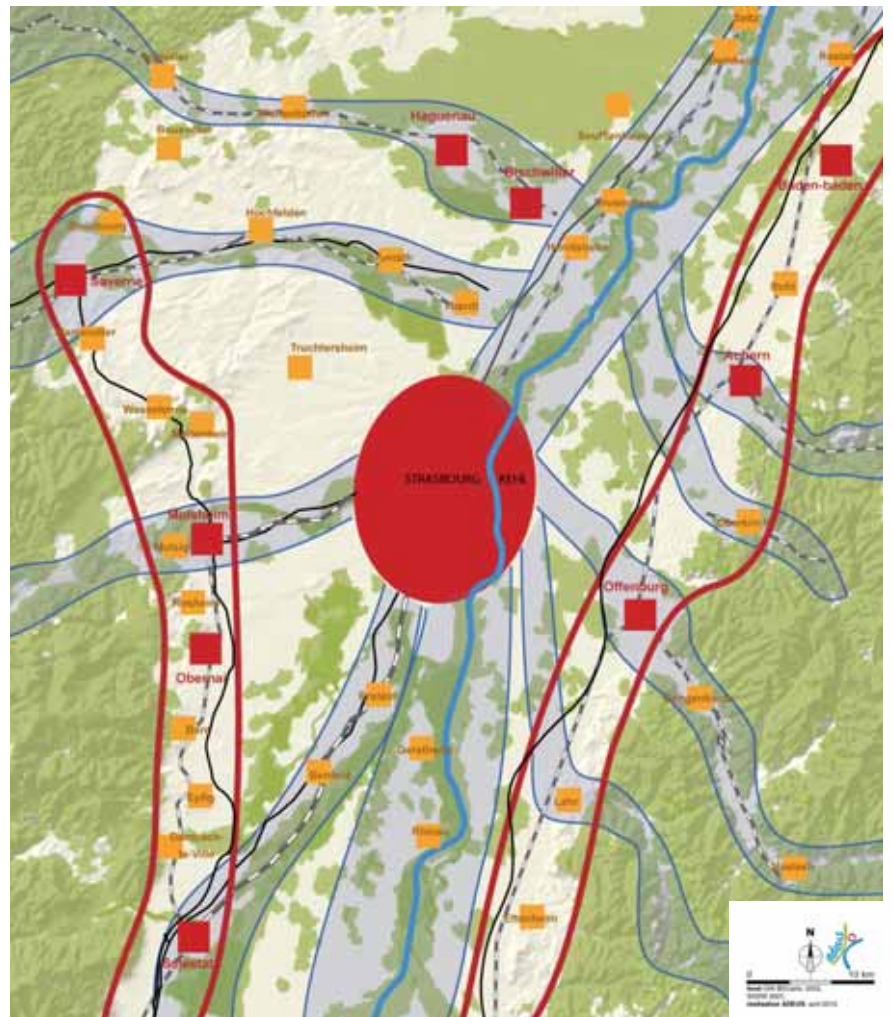
Quatre concepts comme laboratoire pour construire la ville post-carbone

Quatre concepts ont servi de base de réflexions, comme un canevas d'éléments à prendre en compte et comme système à développer pour aller vers une métropole post-carbone :

- le « territoire paysage », ou comment réussir l'alliance ville-nature ;
- le territoire compétitif, ou comment développer une métropole concurrentielle ;
- le territoire des proximités, ou comment vivre, travailler, acheter, se distraire dans des lieux accessibles, variés et riches en aménités ;
- le territoire partagé, ou comment anticiper l'évolution des modes de vie dans le fonctionnement d'une métropole économe en ressources.

Ils constituent le socle théorique des schémas de développement métropolitain permettant d'alimenter les documents cadres, comme le SCoTERS ou le PLU communautaire, par exemple.

Schéma de développement métropolitain Développement en lien avec le socle paysage



A l'instar de démarches similaires menées dans les régions de Genève ou Montbéliard par exemple, les travaux élaborés dans le cadre des schémas de développement métropolitain visent à faire émerger, avec les élus et les techniciens, des secteurs de projets dans une métropole strasbourgeoise transfrontalière.

Sur ces secteurs pourront être élaborés des cahiers des charges permettant de nourrir et de guider la mise en oeuvre des différents projets de territoire, l'objectif de la démarche étant bien de mettre en place les conditions nécessaires d'une métropole post-carbone.

Appui à la révision du Plan de Déplacements Urbains de la CUS

La Communauté Urbaine de Strasbourg, appuyée techniquement par l'ADEUS, a lancé en 2009 la révision de son Plan de Déplacements Urbains (PDU). Ce document a pour vocation de planifier l'ensemble de la politique des déplacements à l'horizon 2025. Cette année 2010 aura été marquée par l'élaboration et l'évaluation de scénarii permettant d'aboutir aux actions à retenir dans le cadre de la révision du PDU.

Des scénarii d'abord de développement urbain

A travers des notes spécifiques, l'ADEUS a contribué à dessiner les scénarii, notamment à partir de choix différenciés de développement urbain. Outre un scénario de référence prolongeant les politiques de déplacements et de développement urbain en cours, deux scénarii, pas exclusifs l'un de l'autre, ont été déclinés :

- Le premier scénario urbain, « ville de la proximité », visait à renforcer la mixité fonctionnelle et la densité, notamment dans les centralités et les secteurs bien desservis en transports en commun. Ce scénario, en lien avec un développement de l'offre en modes actifs (zones 30, Réseau Express Vélo...) permet d'augmenter considérablement l'usage de la marche et du vélo aux dépens de la voiture, et permet de hiérarchiser les actions les plus efficaces pour développer ces modes ;
- Le second scénario urbain, « ville métropolisée », renforçait les densités d'emplois et d'habitat au droit des gares et des grands axes structurant de transports en commun, dans et hors la CUS. Ce scénario, en lien avec un plus fort développement de l'offre en transports en commun, aboutit à augmenter l'usage de ceux-ci, aux dépens de la voiture.

Un impact fort sur l'efficacité de la politique des déplacements

L'analyse de ces scénarii a montré l'importance du choix de développement urbain dans l'efficacité des mesures prises en matière de politique des déplacements. De ce fait, les mesures les plus efficaces de chacun de ces scénarii seront retenues dans le cadre de ce PDU qui sera arrêté courant 2011, tant en matière de développement des modes actifs que d'actions sur le stationnement, le trafic routier ou le développement des transports en commun.



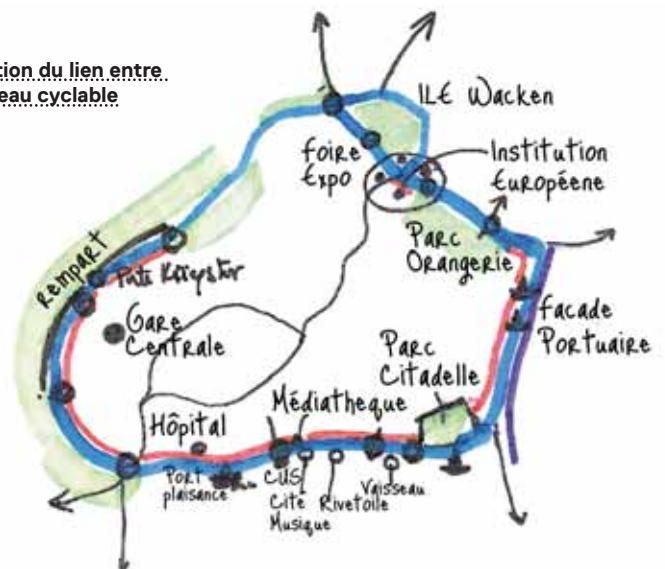
Photo Jean Isenmann/ADEUS

Un des principaux résultats de la démarche de PDU en cours est d'avoir permis de mettre en exergue le rôle important du développement urbain dans l'efficacité des politiques de déplacements mises en oeuvre.

Ainsi, pour une même série de mesures en matière de transports, si l'on applique des mesures strictes de développement urbain visant à promouvoir davantage la mixité fonctionnelle et la densité, il semble possible de diminuer de 5 points l'usage de la voiture. Ces gains se font principalement au profit de la marche et du vélo.

Vers une amélioration du lien entre trame verte et réseau cyclable

Source : ADEUS



Le schéma directeur vélo de la CUS

Le nouveau schéma directeur vélo de la CUS réalisé par l'ADEUS est un outil pour développer l'usage du vélo. Son objectif est de rendre le réseau cyclable plus attractif et de rester innovant en matière de politique vélo : sécurité des usagers, suivi des actions, communication, services aux cyclistes..., dans l'optique de passer à terme à une part modale vélo de 20 % des déplacements mécanisés.

Rendre l'usage du vélo plus performant

Le schéma directeur vélo propose de prioriser les investissements à la constitution de liaisons cyclables d'agglomération et inter-quartiers rapides et sécurisées. Ce réseau principal se développera en traitant les itinéraires dans leur globalité, en adaptant les aménagements cyclables pour améliorer leur performance, en intervenant sur les coupures urbaines et en complétant le maillage hors agglomération pour desservir les équipements scolaires intercommunaux, les pôles de transports, les zones d'activités et les zones de loisirs périphériques. Ce réseau principal doit devenir la colonne vertébrale du « territoire des proximités » qui se dessine petit à petit dans l'agglomération.

Rendre l'usage du vélo plus agréable

Développer l'usage du vélo suppose également de rendre sa pratique plus agréable. Le schéma directeur vélo s'appuiera donc sur la démarche de hiérarchie du réseau viaire, entamée dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU), pour équiper les axes principaux en aménagements cyclables et traiter une majorité de rues en zones 30. Ce dispositif permet d'envisager progressivement des traitements globaux de zones apaisées offrant un espace-rue plus convivial, plus végétalisé et rendant la pratique du vélo plus agréable, et d'introduire une plus grande variété de traitements des continuités cyclables indispensables à la lisibilité du réseau.

Un schéma directeur concerté

Ce schéma directeur s'est bâti en concertation permanente, notamment en intégrant les besoins définis dans les communes. Il ne se limite pas au simple développement de pistes et de bandes cyclables. En termes de priorités, celles-ci portent sur le réseau structurant de l'agglomération, le franchissement des coupures physiques et la desserte d'équipements en périphérie urbaine, de manière à augmenter le nombre de déplacements possibles à vélo, et à favoriser leur réalisation.

La révision du schéma directeur vélo a été menée de manière parallèle à celle du PDU, mais en intégrant aussi les résultats de l'observatoire départemental des déplacements, notamment ceux issus de l'enquête ménages déplacements réalisée en 2009. De ce fait, les trois démarches se sont mutuellement enrichies.

La réflexion issue du schéma directeur vélo s'est également développée dans le PDU autour de la notion de ville de la proximité, avec des enjeux forts de mixités fonctionnelle et sociale. Ces questions forment aujourd'hui l'un des socles de la réflexion de l'ADEUS, notamment sur le « territoire des proximités ».

Cette réflexion sur les infrastructures cyclables a été l'occasion de proposer l'utilisation des trames verte et bleue pour en faire l'un des supports majeurs du réseau cyclable, d'augmenter la fréquentation et l'usage des espaces naturels en ville à travers une croissance de la pratique des modes actifs.



Communes ouest : réseau cyclable et propositions du schéma directeur



AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE



AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

Le développement des territoires doit prendre en compte un nombre croissant de questions, dans une logique de développement durable et d'évolution des territoires liée aux réformes administratives.

Il intègre à la fois des acteurs différents (État, Région, Kreis, Département, Communautés urbaine ou de communes...), et des thématiques spécifiques (démographie, habitat, environnement, économie, déplacements...).

L'espace régional et transfrontalier est aujourd'hui l'espace d'enjeu principal de cette grande échelle. Il est donc nécessaire d'organiser d'abord la cohérence, mais également la synergie entre les partenaires et leurs politiques publiques.

S'appuyer sur une expertise, fruit d'une bonne compréhension du fonctionnement des territoires, et sur une vision globale de l'armature urbaine est donc un préalable indispensable.

NOUVEL AXE DE RÉFLEXION DE L'ADEUS, CELUI-CI A ÉTÉ INVESTI DE DEUX FAÇONS EN 2010 :

La première, en réalisant des travaux de fond qui alimentent la vision régionale, comme ceux sur l'attractivité portuaire de Strasbourg et Kehl, et l'intégration des ports dans la ville.

L'état des lieux des territoires et des politiques transfrontalières, ainsi que leur imbrication et mise en perspective à différentes échelles a été présenté lors du séminaire ADEUS en juin. Le débat a aussi permis de faire le point sur la cohérence et les freins de coopération commune.

Les questions environnementales participent aussi de façon importante à l'alimentation de cette vision régionale. Le lancement en 2010 des réflexions liées à l'élaboration du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) de la DREAL est également important. L'Agence y a contribué en conseil et expertise, grâce aux travaux sur le climat développés dans le cadre du séminaire à visée prospective de juin 2010.

La deuxième façon d'aborder cette vision à grande échelle a été de travailler de manière territoriale, en réfléchissant aux articulations entre le territoire métropolitain et l'ensemble du territoire. En 2010, l'ADEUS a continué dans ce sens ses travaux sur l'Interscot et la mise en oeuvre du SCoTAN. Elle a également apporté son expertise en matière de coopération métropolitaine dans l'élaboration du cahier des charges du réseau de villes du Rhin supérieur.

LES PROJETS RÉALISÉS

♦ Mise en oeuvre du SCoTAN

ZOOM

- 8 Ateliers thématiques, [02/2010 - 06/2010](#)
- La «Matinée du SCoTAN», atelier commun, [10/2010](#)
- Tirées des ateliers, contribution aux fiches pédagogiques de mise en oeuvre réalisées par le Syndicat mixte, [10/2010](#)

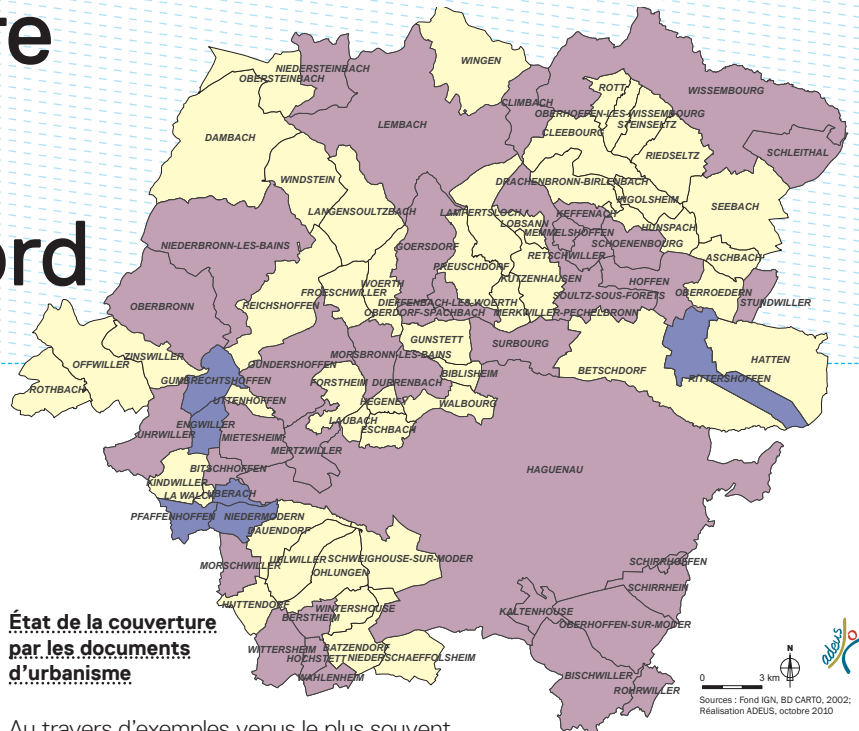
♦ Réunions d'animation de l'Interscot : réflexions sur les démarches à partager

ZOOM

♦ INRETS : participation au projet de recherche FLUIDE sur les quatre grands ports fluviaux français, [06/2010](#)

ZOOM

Mise en oeuvre du SCoT de l'Alsace du Nord



Ateliers thématiques du SCOTAN

Le syndicat mixte a décidé fin 2009, dans la foulée de l'approbation du SCoT en mai de la même année, d'adjointre un volet mise en oeuvre au suivi du SCoTAN.

La formule retenue a consisté à réunir des ateliers autour des quatre grands thèmes du SCoTAN :

- l'habitat,
- l'économie,
- les déplacements,
- l'environnement.

Chaque atelier s'est réuni deux fois au premier semestre, avec pour chaque séance de quinze à vingt participants en moyenne.

Présentations de réalisations en matière de politique de stationnement locale, travaux issus de l'enquête ménage sur les pratiques locales de stationnement, exemples de développement de la mixité et de la densité de l'habitat dans les petites communes ou les petites villes, exemples de restauration de la trame verte ou de préservation des vergers, visite de sites économiques développés en lien avec les déplacements ferroviaires, restauration et conversion de friches, développement des circulations douces sont les principaux sujets abordés au cours de ces ateliers.

État de la couverture par les documents d'urbanisme

Au travers d'exemples venus le plus souvent du territoire lui-même et présenté par les maires qui les ont portés, d'éclairages fournis par les travaux de l'ADEUS dans le cadre du suivi du SCoT ou de son programme partenarial, d'apports des personnes publiques associées (Département, Région, État...) venant présenter leurs politiques sectorielles, ces ateliers ont été conçus comme des boites à outils et à idées pour les acteurs politiques du territoire, dans la perspective de mettre en oeuvre les préconisations du SCoTAN.

Ces ateliers se sont conclus par un temps fort à l'automne, au travers de la « Matinée du SCoTAN » qui réunit tous les élus du territoire. Ce rendez-vous annuel a permis de rendre compte des débats des ateliers, de dresser un premier portrait de l'Alsace du Nord et d'élargir au travers de cinq tables rondes les échanges des acteurs politiques et institutionnels.

- élaboration PLU en cours
- révision POS en cours
- élaboration CC en cours
- aucun document



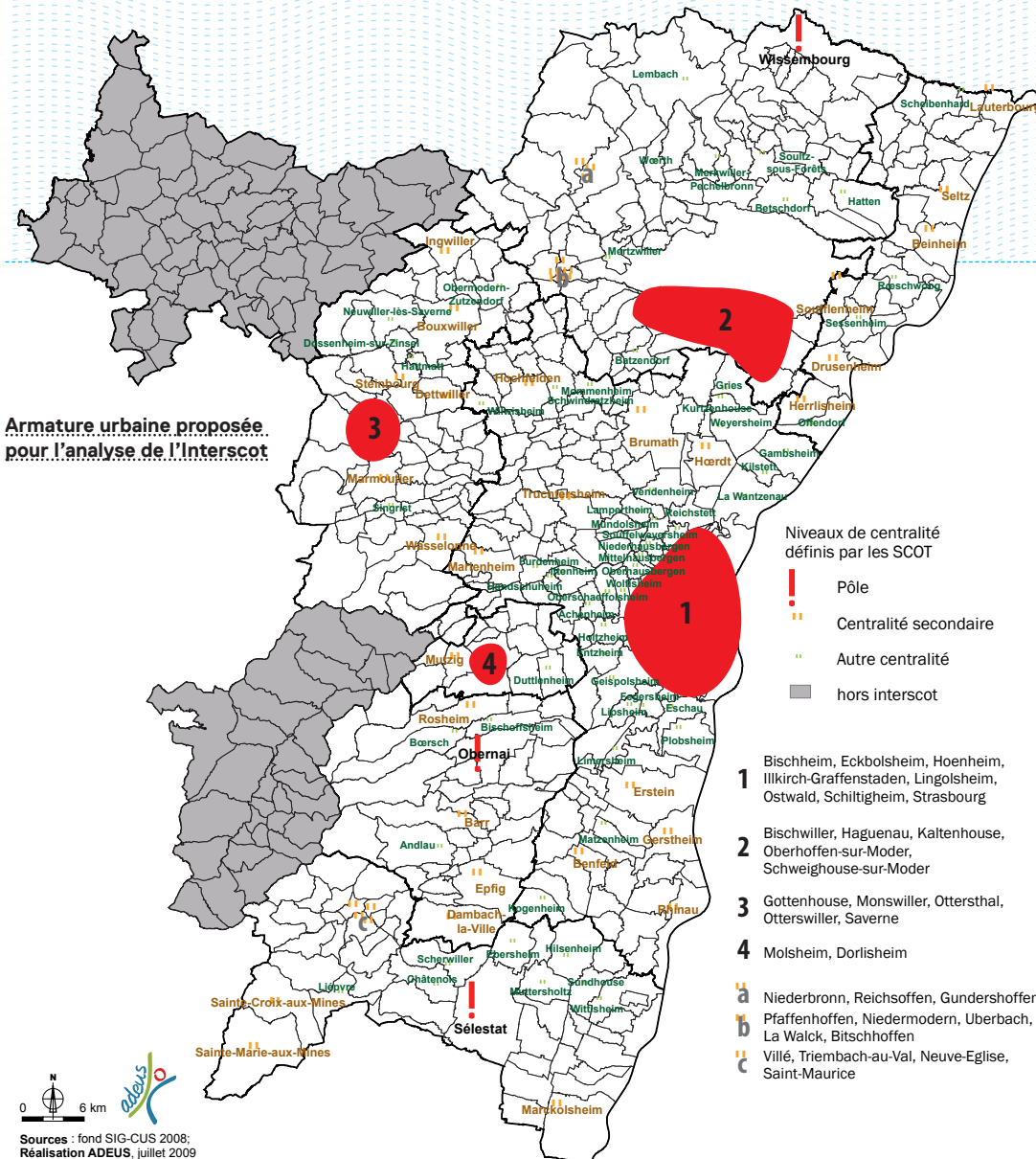
Au-delà du simple suivi du SCoT sur la base d'indicateurs mis en place par la loi, la mise en oeuvre voulue expressément par le Syndicat mixte est un volet très important.

Elaborer un projet ne suffit pas, il est ensuite nécessaire de le faire vivre, de le décliner aux différentes échelles. A ce titre, les ateliers et la « Matinée du SCoTAN » sont aussi les vecteurs de la construction d'une identité territoriale partagée, prolongeant les débats et les accords du SCoT.

C'est aussi l'occasion de montrer les communautés d'intérêts qui peuvent exister entre les différents territoires, autour du développement économique, commercial, des déplacements dans et à l'extérieur du SCoT, de développer des approches communes qui sont ensuite autant de points d'accroche au développement d'une vision métropolitaine du fonctionnement territorial.

Soultz ouest - D263

L'Interscot



Une nouvelle année de travail a réuni l'Interscot. Elle a montré les potentiels de cette structure d'échanges qui ne cesse de s'élargir, tant du point de vue relationnel que des retours d'expériences locales et nationales.

En dehors de tout formalisme, l'Interscot devient un lieu de partage pour des intérêts communs à tous les SCoTs et d'échange autour des enjeux des politiques publiques départementales et régionales.

La construction d'indicateurs partagés pour appréhender le territoire, avec une réorganisation des observatoires de l'ADEUS sur les territoires de SCoTs, et la réflexion sur la polarisation urbaine facilitent la compréhension des dynamiques à l'oeuvre et leur partage avec les élus.

La journée nationale Interscot a été l'occasion de partager cette démarche originale et d'en prendre la mesure.

Au-delà, les travaux de l'Interscot et la participation conjointe des Syndicats Mixtes aux réunions partenariales (traduction de la «Trame verte» dans les SCoTs, Observatoire du foncier, plateforme «Urbanisme commercial»...) permettent d'aborder ensemble les nouveaux défis liés au Grenelle et aux évolutions de l'urbanisme commercial.

Demain, c'est une vision partagée du territoire 2025 qui pourrait être au coeur des débats, avec notamment la participation de l'Interscot aux «journées prospective 2011».



FLUIDE

intégration ville-port

L'ADEUS et le Port Autonome de Strasbourg (PAS) ont organisé les 21 et 22 juin 2010 un séminaire rassemblant les acteurs du programme de recherche national FLUIDE (Fleuve Urbain Intermodal DURABLE), coordonné par l'INRETS (Institut National de Recherche sur les Transports et leur Sécurité). Le PAS et l'ADEUS participent à un programme de recherche national au sein duquel est conduite une étude comparée entre les quatre grandes villes fluviales portuaires en France : Paris, Lille, Lyon et Strasbourg. La première des rencontres qui ont lieu dans les villes associées au programme s'est tenue à Strasbourg.


Le développement d'une ville ne peut se faire sans tenir compte du développement de son port. A l'inverse, le développement d'un port ne peut se faire sans tenir compte du développement de la ville dans laquelle il est inséré. Ce constat est d'autant plus vrai pour la ville de Strasbourg, dont l'enjeu consiste à conforter le développement actuel vers une agglomération transfrontalière sise sur les deux rives du Rhin. Lors de cette rencontre, la majorité des contributions a été consacrée au fonctionnement logistique des ports et au développement du trafic fluvial.

La croissance du trafic fluvial à une échelle mondiale et son impact sur les flux de distribution locaux ainsi que sur l'économie locale est un enjeu important à prendre en compte dans les stratégies de développement urbain. Dans ce sens, a été également abordée la problématique de l'intégration urbaine des ports dans la ville. A titre d'exemple, Ports de Paris a présenté sa démarche d'intégration ville-port visant une meilleure acceptabilité des ports parisiens dans un contexte très urbanisé. Ports de Paris a mis en place une démarche globale de concertation avec l'ensemble des parties prenantes, afin d'assurer la meilleure intégration des équipements portuaires, de favoriser la mixité des activités, de préserver et de valoriser l'accès aux berges. Le projet d'aménagement du port de Tolbiac, qui a valu à Ports de Paris un premier prix au Grand Prix de l'Environnement des Villes d'Ile-de-France, cherche à instaurer un espace portuaire partagé. L'idée, c'est de faire découvrir le milieu portuaire au plus grand nombre par des cheminements piétons bien sécurisés, sans compromettre l'exploitation portuaire. **La question de la perméabilité des espaces portuaires ainsi que leur mutualisation se pose aussi dans le contexte strasbourgeois. Une des réponses est certainement le schéma directeur du port, développé sur la zone centrale.**



Benchmarking en matière de fonctionnement portuaire :

- partage des problématiques portuaires en matière de fonctionnement logistique avec le PAS et les quatre villes et ports associés au programme de recherche ;
- prise de connaissance des exemples d'espaces portuaires mutualisés : apport de matière pour contribuer à une vision commune ville/port.
- Amélioration de la connaissance du fonctionnement logistique du port de Strasbourg et son impact à une échelle territoriale plus large, à travers l'« Enquête conteneurs : un éclairage sur la logistique portuaire », une étude coproduite avec le PAS.

Passerelle des Deux Rives, 
Strasbourg

Port autonome,
Strasbourg



AXE 4



ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS



AXE 4

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS

L'appui aux communes obéit à plusieurs logiques qui agissent en complémentarité. Il permet tout d'abord aux collectivités l'accès à une ingénierie territoriale et d'étude de pointe, dans un souci d'apporter des compétences peu disponibles sur le territoire : pédagogie de projet, de documents d'urbanisme et de programmation aux élus, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, approches innovantes (ex. Grenelle)...

Cet appui aux communes permet aussi de développer, d'enrichir et de diffuser des méthodologies nouvelles sur le territoire et auprès des partenaires de l'Agence : approche environnementale de l'urbanisme, programmation urbaine adaptée, démarches de concertation, prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et énergétiques, etc.

C'est enfin, pour l'Agence, l'occasion de s'enrichir de l'apport du terrain et d'éclairer ses réflexions stratégiques et son expertise, vérifiant ainsi leur pertinence et leur adéquation lors de mises en oeuvre de projets ou de documents stratégiques tels que les SCoTs, le Plan Départemental de l'Habitat, le Programme Local de l'Habitat, les Plans Locaux d'Urbanisme, etc.

L'Agence est intervenue en 2010 dans la mise en place de **groupes de réflexions** avec ses partenaires.

La trame verte et bleue a fait l'objet de plusieurs rencontres pour échanger sur ses rôles au niveau écologique, paysager, urbain, ainsi que pour anticiper l'élaboration du Schéma régional de cohérence écologique et sa déclinaison dans les SCoT, PLU, autant que dans les projets opérationnels des collectivités. La mise en oeuvre du Grenelle implique une évolution de nos savoirs. Comme pour la trame verte et bleue, des sessions d'échanges ont eu lieu avec les partenaires autour des documents d'urbanisme et l'aménagement durable des zones d'activités.

Un deuxième appui aux collectivités a été l'accompagnement et la **proposition de nouvelles démarches de concertation** à la ville de Haguenau et au Conseil Général du Bas-Rhin. Dans le cas du projet gare à Haguenau, l'ADEUS a proposé et animé une démarche amont de concertation avec des groupes-cibles pour faire émerger les contours possibles d'une démarche de concertation plus importante.

Pour le CG67, il s'agissait plutôt de proposer une démarche de concertation pour des sites de stockage, à partir de démarches utilisées pour l'agglomération de Chambéry, dans le Finistère et en Vendée.

Enfin, l'accompagnement des communes et des administrations publiques dans l'élaboration de stratégies intercommunales a aussi fait partie des travaux de l'Agence en 2010, avec les ateliers d'élus sur les sites pilotes du SCoTERS « Mobiliser le foncier autour des gares » (gare de Bischheim-Schiltigheim) et « Débat logement » (Hurtigheim, Geudertheim), le suivi du PDH67 et du PLH de la CUS, ainsi que l'animation du comité technique de suivi de l'Observatoire de l'Habitat du Bas-Rhin.

LES PROJETS RÉALISÉS

♦ **Groupe de travail Développement Durable :** débat dans le cadre de Dimension Villes et territoire à paraître en 2011, [12/2010](#)

♦ **Mise en œuvre du Grenelle de l'environnement et adaptation des documents d'urbanisme :** atelier Grenelle avec les partenaires, [11/2010](#)

♦ **Suivi du PLH de la CUS :** participation aux Rencontres de l'habitat, [04/2010](#)

♦ Les sites pilotes du SCoTERS

ZOOM

- Groupe de travail opérationnel «Débat logement» sur la commune de Hurtigheim, [01/2010](#)
- Groupe de travail opérationnel « Mobiliser le foncier autour des gares ». Quel projet autour de la gare de Bischheim-Schiltigheim ?, [02/2010](#)

♦ Suivi du Plan départemental de l'Habitat

- Participation au comité de pilotage
- Élaboration du cahier des charges d'évaluation du PDH
- Contribution aux deux clubs habitat sur la loi Grenelle II : Concevoir et programmer des quartiers durables
- Contribution aux assises départementale de l'habitat : Habiter dans le Bas-Rhin - Bilan des évolutions récentes, [12/2010](#)

♦ Accompagnement de démarches participatives Le projet gare de Haguenau, [10/2010](#)

ZOOM

♦ Trame verte et SCoT, [11/2010](#)

ZOOM

- Révéler le territoire par le paysage [Les notes de l'ADEUS n° 10], [10/2010](#)
 - SCoTERS [Les notes de l'ADEUS n° 11]
 - SCoT du Piémont des Vosges [Les notes de l'ADEUS n° 12]
 - SCoTAN [Les notes de l'ADEUS n° 13]
 - SCoT de Sélestat et sa région [Les notes de l'ADEUS n° 14]
 - SCoT de la Région de Saverne [Les notes de l'ADEUS n° 15]
- ♦ **Tolérance, technologie, talent...** Outil de développement urbain ou concept de marketing ? [Les notes de l'ADEUS n° 23], [12/2010](#)

Les sites pilotes du SCOTERS

Adapter la politique de l'habitat aux besoins

Les élus sont à la recherche d'outils d'accompagnement pour mieux maîtriser l'urbanisation dans leur commune et mettre en cohérence la construction de logements avec la demande de la population. L'ouverture d'une zone à l'urbanisation à Geudertheim et l'emballlement de la construction à Hurtigheim ont été l'occasion de réinterroger le projet communal et d'ouvrir le dialogue entre les différents acteurs de l'habitat.

1^{er} temps : «Dis moi où tu habites et je te dirai qui tu es». Avec cet outil pragmatique, les élus ont pu confronter la production de logements des vingt dernières années avec l'évolution de la population dans leur commune, et définir leurs objectifs en matière d'habitat.

2^e temps : Cet outil a ensuite été utilisé pour analyser, dans les zones de projet de la commune, différents scénarios de types de logements, de densité, de phasage : quelle réponse apporte tel ou tel programme au logement des jeunes ménages ou des personnes âgées ? Quel renouvellement de population et d'effectifs scolaires peut-on attendre à dix ans ? Avec quelle optimisation du foncier ?

3^e temps : Le scénario retenu fixe un cadre pour les nouveaux programmes, cadre dans lequel s'est engagé d'une part un échange constructif avec les promoteurs et aménageurs pour préciser le projet, d'autre part un débat avec les habitants qui souhaitaient acquérir un logement autour des possibilités alternatives à la maison individuelle classique.

L'objectif de cette démarche pour les élus est ainsi de reprendre l'initiative dans le domaine de l'habitat.

Mobiliser le foncier autour des gares

Favoriser l'urbanisation autour des gares est une orientation forte du SCoTERS. Après une gare locale (Kilstett) et une gare de bassin (Brumath), c'est la gare urbaine de Bischheim-Schiltigheim qui est site pilote en 2010.

Une série d'ateliers a permis aux élus des deux communes d'échanger sur les atouts et faiblesses de leur gare, son rôle pour leurs habitants et ceux des communes alentour, et sur les enjeux de son réaménagement. Il apparaît que les enjeux de désenclavement du quartier des Écrivains et de couture entre l'est et l'ouest prévalent sur ceux de transport.

Le projet gare sert ici de support à un projet urbain d'échelle intercommunale.

La démarche a alimenté le PLU en cours et débouché sur une traduction concrète des objectifs fixés par les élus sous la forme d'une proposition d'aménagement de la gare et de ses accès, en association avec les services de la CUS, de RFF (Réseau Ferré de France) et de la SNCF.



Gare de Bischheim-Schiltigheim

Photo Mathilde Delahaye / ADEUS

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA GARE DE BISCHHEIM-SCHILTIGHEIM PROPOSE :

- dans la partie est, de mettre en valeur le bâtiment gare et de créer une plateforme multimodale ;
- de mettre en place une traversée piétons et cycles entre la gare et le quartier des Écrivains ;
- des vocations possibles pour l'aménagement de l'ouest de la gare ;
- des schémas d'accès à la gare pour les piétons, cyclistes, usagers des transports en commun et automobilistes.

Accompagnement de démarches participatives Le projet gare de Haguenau

Un projet à négocier

Avant de procéder au réaménagement du secteur Gares Vieille-Ile, la Ville de Haguenau souhaitait associer les habitants et usagers du secteur à la réflexion devant mener aux études de réaménagement par un atelier d'urbanisme. L'originalité de l'association des habitants et usagers réside dans le processus de pré-consultation qui a été élaboré et animé par l'ADEUS.

Une méthode originale

L'ADEUS a accompagné les services de la Ville de Haguenau dans la définition des modalités d'association des habitants. C'est finalement l'organisation en Focus-groupes (groupes de travail constitués de personnes cibles), qui a été retenue.

A cette occasion, au cours de quatre réunions distinctes, quatre Focus-groupes ont été invités à se prononcer sur leur perception des lieux et des aménagements qui, selon eux, devraient être réalisés pour améliorer le fonctionnement du site. Ces Focus-groupes ont réuni les usagers des transports en commun (SNCF, Réseau 67, RITMO), les professionnels et commerçants du secteur, les seniors et les usagers des modes doux (piétons et cyclistes).

Travail sur plan et expression libre

Après un temps de présentation des principes et un temps de questions-réponses et d'observations diverses, les membres de ces groupes de travail ont été amenés à réfléchir sur plans. Il s'agissait dans un premier temps d'analyser le fonctionnement du site dans son état actuel, et de proposer des améliorations. Cette méthode originale a ainsi permis d'aborder naturellement les questions relatives à l'accessibilité, à la proximité, à la sécurité et, d'une manière générale, à l'amélioration d'un cadre de vie de qualité.

Une réunion finale de restitution

Une réunion générale des quatre Focus-groupes a permis de restituer leurs travaux en présence du Maire de Haguenau. Elle avait pour but d'identifier les convergences et de faire débattre l'ensemble des participants entre eux. Les études opérationnelles démarreront en 2011 et le processus de concertation en continu se poursuivra dans ce cadre.



Réunion générale de restitution des travaux des Focus-groupes

Photo Caroline de Ravinel/Ville de Haguenau



Afin de préparer les participants aux réunions des Focus-groupes, l'ADEUS a préparé un guide de la pré-consultation, qui donne les clés d'une concertation réussie.

Il s'agit de mettre en confiance les participants en les assurant du respect de leurs opinions et de la pertinence de leurs questions. L'animateur des réunions doit être neutre vis-à-vis du projet et des observations avancées par les participants.

Il convient que les membres des Focus-groupes préparent les réunions, en prenant connaissance du dossier, et préparent leurs questions ainsi que leurs arguments, en faveur ou contre le projet.

Enfin, il est aussi précisé que si toutes les opinions sont bonnes à exprimer, toutes les idées ne pourront peut-être pas voir le jour pour des raisons techniques et/ou financières.

Trame verte et territoire



Le partage des différentes politiques locales entre les partenaires a nourri un échange croisé entre les acteurs impliqués dans la trame verte au titre de la pérennisation de ces espaces et des besoins de développement.

L'analyse des SCoT régionaux a montré les différents moyens de prendre en compte la trame verte et donne des pistes pour faire évoluer ces documents de planification dans l'esprit du Grenelle de l'environnement. Des retours d'expériences locales et d'applications pratiques (Parc naturel urbain de la Bruche) ont servi de support pour progresser dans la compréhension des nouveaux attendus de cette métropole durable.



Paysage agricole du Kochersberg
Photo Jean Isenmann/Adeus

Plusieurs documents et politiques publiques touchent la trame verte selon des échelles et des angles différents, montrant le besoin d'une approche intégrée et transversale de ces espaces. S'engager dans la voie du développement durable à l'horizon 2050 nécessite de s'appuyer sur le socle de ressources disponibles du territoire (eau, air, sol, biodiversité, énergie...). En raison des intérêts qu'il supporte (naturels, économiques, sociaux), le socle des ressources sous-tend l'organisation urbaine, fonde la spécificité du territoire, participe à l'identité de la métropole. Envisager la métropole post-carbone n'est pas seulement une question d'écologie. C'est aussi une question d'organisation territoriale qui intègre les problématiques de cohésion sociale et des dynamiques économiques. Dès lors, comment s'appuyer sur les ressources locales pour construire une nouvelle représentation du territoire, pour faire du « territoire ressources » l'identité et l'attractivité du territoire ?

L'eau et la trame verte constituent le principal élément d'identité de ce territoire de plaine. Cet important réseau hydrographique est à la base d'une trame verte, préservée en grande partie par

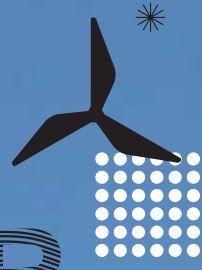
le caractère inondable des sols, qui constitue le socle des ressources du territoire. Précieuse, cette armature n'en est pas moins fragile et peu lisible. Or, les changements climatiques qui s'affirment amplifient les phénomènes à l'œuvre : biodiversité menacée, amplification des inondations, canicules... Au-delà de la prise en compte des seuls espaces protégés, il s'agit d'intégrer ces espaces à l'organisation d'une armature « territoire ressources ». Ils ne seront plus dès lors considérés comme réservoir pour l'urbanisation, mais comme des espaces aux multiples usages et valeurs, à révéler pour former la charpente de l'attractivité de la métropole.

Cette inversion du regard implique que l'armature d'espaces naturels et agricoles devienne le socle principal de l'organisation du territoire, compose le développement urbain à partir de ses « vides » (prairie, champ cultivé, forêt, ried) et non plus à partir d'une superposition de « pleins ». Le concept de « territoire paysage » est de marier ressources naturelles et territoire urbain et de créer une véritable alliance ville-nature, pour développer une image moderne, attractive et dynamique de métropole contemporaine.



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER
L'AGENCE AVEC
SES MISSIONS



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS

Le personnel de l'ADEUS a investi fortement en 2010 dans l'évolution de son organisation.

Un travail important a été réalisé pour clarifier son mode de fonctionnement, d'une part en interne, d'autre part avec les partenaires, notamment sur les questions de leur participation aux instances avec modification des statuts.

Ces évolutions font partie des faits marquants pour l'agence en 2010.

L'ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

Les moyens de partage et de communication des productions de l'Agence ont beaucoup évolué. De rapports d'études complets, l'Agence a ajusté le rendu de ses travaux à des productions beaucoup plus simples et synthétiques, sous forme de notes « 4 pages ». L'ensemble des événements qu'elle porte est maintenant diffusé sur l'internet (y compris en direct pour les moments majeurs) via son site web www.adeus.org. La nouvelle présentation de ses documents sera finalisée en 2011 par une nouvelle charte graphique, dont est inspiré le présent rapport d'activités.

L'accueil de délégations étrangères ou extérieures à l'Alsace, ainsi que la représentation de ses professionnels à l'étranger restent un bon vecteur d'échanges et de capitalisation de savoir-faire pour les réflexions. L'Agence est intervenue sur l'adaptation des documents d'urbanisme au Grenelle ; à l'OPQU, pour préparer des accords mutualisés avec l'Ordre des Urbanistes du Québec ; à La Rochelle au CNFPT, sur la question de la politique des déplacements.

Elle a reçu des délégations du Pays-Basque, pour parler de démocratie locale et de déplacements ; de Corée, sur les questions de développement durable ; du Québec, au sujet des stratégies d'élaboration des SCoT et des documents d'urbanisme commercial.

LES PROJETS RÉALISÉS

- Rapport d'activités 2009, [01/2010](#)
- ADEUS - CD des productions 2009 du programme partenarial [01/2010](#)
- Programme de travail partenarial ADEUS 2010, [01/2010](#)
- Press-book 2009, [01/2010](#)
- Regard sur les études 2009, [03/2010](#)
- Infodoc - Numéros 55, 56, 57, 58.

ZOOMS → L'ADEUS

→ Évolution des publications ADEUS

→ Site internet et productions vidéos

→ La gestion de l'information

L'ADEUS

L'Agence n'est ni un bureau d'études, ni un service des collectivités.

L'Agence est un **outil collectif de développement du territoire, indépendant**, de droit privé et au service des intérêts publics, fondé en 1966 par l'État, la Communauté urbaine de Strasbourg et le Département du Bas-Rhin.

Ses missions sont données par le législateur : observation, stratégie et accompagnement des acteurs dans les domaines du développement, de l'aménagement, dans une perspective de développement durable, à leur service.

L'Agence est une association d'élus de droit local, présidée par **Robert HERRMANN** depuis 2008. Ses instances regroupent les protagonistes principaux du développement du territoire de la région transfrontalière strasbourgeoise.

L'année 2010 a été une année de réorganisation, de confortement et d'élargissement des partenariats dans cet objectif.

78 membres constituent son Assemblée générale, qui élisent un Conseil d'Administration qui lui-même désigne les membres du Bureau. Quatre membres associés, de droit privé, consultés, ne peuvent participer aux votes.

Michel GUERY (Etat), Gilbert SCHOLLY (Région Alsace), René HAAG (Département du Bas-Rhin), Claude GRAEBLING (CUS), Alain JUND (CUS), Raphaël NISAND (CUS), Kora HERRMANN (Ville de Kehl), Claude STURNI (Ville de Haguenau), Jean-Marc WILLER (SCoTERS) et Marc-Daniel ROTH (Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin) forment le Bureau.

Quatre collèges correspondant à des apports et responsabilités complémentaires structurant la gestion du développement territorial :

- **Collège 1** - Etat et grandes collectivités : Région Alsace, Département du Bas-Rhin et Communauté urbaine de Strasbourg ;

- **Collège 2** - Collectivités : Communes de Bischwiller, Erstein, Haguenau, Hindisheim, Kehl, Kolbsheim et Osthouse, Communautés de Communes de la basse Zorn et de Bischwiller et environs, Syndicats Mixtes des SCoT de la Bande rhénane Nord, de la Bruche, du Piémont des Vosges, de Saverne, de Sélestat et sa Région, du SCoTAN et du SCoTERS ;

- **Collège 3** - Acteurs socio-économiques publics chargés d'une mission de service public : Chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers, CUS Habitat, ENSAS, Hôpitaux universitaires de Strasbourg et Port autonome de Strasbourg ;

- **Collège 4** - Acteurs privés chargés d'une mission de développement : ADIRA, CTS, Maison de l'Emploi et SERS.

L'Agence fonctionne comme un outil in house, très prioritairement sur la base d'un programme de travail mutualisé entre partenaires.



Photo Jean Isemann/ADEUS

Robert HERRMANN, président de l'ADEUS ©



Évolution des publications ADEUS

L'année 2010 a vu pour un grand nombre de productions le passage d'un format de type rapport à celui de synthèse (4 à 16 pages), notamment dans le cadre d'un renforcement des éclairages prospectifs (les observatoires) devant permettre une meilleure compréhension et anticipation des évolutions du territoire.

Si certaines études ont continué à être réalisées sous la forme classique d'un dossier plus ou moins volumineux, tels que l'Observatoire départemental des déplacements, celui des zones urbaines sensibles de la CUS ou encore l'enquête conteneurs pour le Port autonome de Strasbourg, nombreux ont été cette année les livrables de format court, regroupés au sein de deux nouvelles rubriques :

- Les notes de l'ADEUS,
- Les indicateurs de l'ADEUS.

Ce choix correspond à la volonté de délivrer une information plus claire et synthétique, pour une utilisation simple et agréable de la part des partenaires et élus. Il est aussi et surtout le fruit de la décision de partager un socle de travaux mutualisés entre les membres de l'ADEUS.

Dans ce contexte, le désir de mieux communiquer a suscité la multiplication de moments d'échanges organisés par l'agence (rencontres, plateformes d'échanges ou séminaire), avec pour objectif d'alimenter en permanence la réflexion dans le cadre des études menées. C'est également dans ce but que sont réalisés systématiquement des actes et des films vidéos capitalisant la richesse des débats, tous ces éléments étant consultables sur le site internet.

Pour rendre ses documents encore plus attractifs à l'avenir, en particulier les notes d'éclairage, les indicateurs et les actes de ses nombreux moments d'échanges, l'ADEUS a engagé en 2010 une réflexion avec l'agence de communication Poste4, a fin de faire évoluer sa charte graphique. Ce rapport d'activités est le premier ouvrage à en bénéficier.

L'ADEUS POURSUIT LA CONSOLIDATION DE SES PARTENARIATS, DÉBOUCHANT SUR DES PUBLICATIONS COMMUNES

Ainsi, en 2010, la conclusion d'une convention avec la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) a permis de pérenniser l'échange de données et d'expertises sur le marché immobilier entre les deux structures. Cette collaboration a permis la publication commune d'une note de l'Observatoire de l'Habitat permettant d'enrichir la connaissance du secteur locatif privé.

Un partenariat d'étude a également été engagé avec l'INSEE. Il a pour objet une problématique importante dans les réflexions urbaines et territoriales : l'attractivité résidentielle. Ce partenariat va donner lieu à une publication conjointe dans la revue « Chiffres pour l'Alsace ».



Site internet et productions vidéos



Photo Jean Isenmann/ADEUS

Le séminaire « Demain, c'est tout de suite! » a fait l'objet durant les quatre jours d'une diffusion en direct de l'intégralité des débats, filmés par Stras-TV et diffusés en parallèle sur leur site (www.strastv.com) et celui de l'ADEUS.

Depuis début 2010, les vidéos du séminaire, des plateformes et des rencontres de l'ADEUS sont consultables sur www.adeus.org

**Page d'accueil
actualités du site de l'agence**

Le site internet a été adapté en 2010 pour permettre une meilleure diffusion des nouvelles publications de l'Agence : notes, actes, vidéos... et de faciliter la recherche des études et publications déjà diffusées sur le site.

Pour cela, la présentation du site a été légèrement revue tout en conservant ce qui fonctionnait déjà. Par ailleurs, le fonctionnement de type internet (tout public) et extranet (réservé aux partenaires) a été conservé et les fiches de liaisons sont désormais facilement accessibles aux partenaires.

La rubrique « agenda de l'urbanisme » continue à être diffusée sur le site internet, mais en mettant mieux en avant les différentes manifestations organisées par l'ADEUS.

En 2011, le site de l'Agence sera adapté à la nouvelle charte graphique de l'agence.

Un effort important a été fourni en 2010 en matière de production vidéo : toutes les rencontres et l'intégralité du séminaire ont été filmées, ainsi que l'intervention des experts invités lors des plateformes d'échange organisées à l'ADEUS.



Les vidéos sont disponibles sur www.adeus.org

Le suivi du SCoT de la région de Strasbourg a, pour les besoins de la réunion du comité syndical du 24 juin, fait l'objet d'un film intitulé « La région de Strasbourg, territoire de projets ». Il regroupe les interviews de tous les présidents des intercommunalités composant le SCoTERS.

Projeté lors du séminaire, un « micro-trottoir » au marché de Kehl a été réalisé pour l'occasion, permettant de recueillir les pratiques et aspirations transfrontalières des habitants des deux côtés du Rhin.

La gestion de l'information

En 2010, l'Agence a poursuivi ses activités de traitement de l'actualité, de recherche documentaires en soutien aux études, de veille stratégique, d'alimentation de la base documentaire et d'accueil du public.

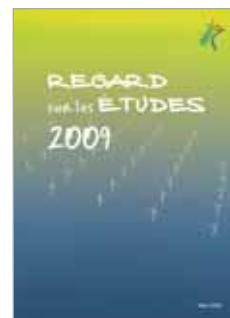
Le fonds documentaire de l'ADEUS, alimenté régulièrement pour répondre aux besoins du Programme de travail partenarial, se constitue actuellement de près de 9 000 documents, auxquels s'ajoutent une soixantaine de périodiques. En 2010, les acquisitions se sont notamment orientées sur les thématiques de l'urbanisme durable, de la prospective et de l'écomobilité.

Les documents les plus pertinents sont valorisés chaque trimestre dans le bulletin Infodoc, publié depuis 1996. En 2010, la version papier a été abandonnée au profit d'une diffusion exclusivement numérique.

Veille documentaire

En 2010, l'Agence a mis en place une veille sur l'évolution de la place de Strasbourg dans divers types de classements. L'objectif est de mesurer, en lien avec d'autres données, l'attractivité de notre agglomération.

Afin d'alimenter le site internet et un tableau interne des manifestations, une veille s'effectue aussi sur les différents événements (colloques, conférences...) consacrés à l'urbanisme. Le tableau des manifestations recense les événements des partenaires de l'Agence, afin que l'organisation de leurs événements ne chevauche pas ceux de l'ADEUS.



LA VEILLE SUR LES CLASSEMENTS

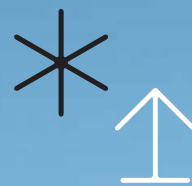
Cette nouvelle thématique de veille, réalisée dans le cadre du projet sur l'attractivité de Strasbourg, se base sur les classements réalisés par des cabinets spécialisés (ECER, 2thinknow...) et certaines revues (Le Point, l'Express...).

Strasbourg apparaît ainsi en bonne place sur les thématiques :

- de la qualité de vie : 1^{er} ville française (et 14^e mondiale) au classement ECA International,
- des transports : 2^e ville française pour l'enquête « Ville, rail et transports »,
- de l'innovation : 3^e ville française au classement 2thinknow.



LES CONTRATS SPÉCIFIQUES



LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

L'ADEUS réalise ponctuellement des contrats spécifiques, soit pour ses adhérents, soit pour compléter son expertise dans différents champs de compétences.

Ces projets, triés aussi pour le contenu ou leur positionnement stratégique, contribuent à enrichir les réflexions menées dans le cadre du programme de travail partenarial.

Dans un objectif de concentrer sa force de travail et son implication dans le programme partenarial, l'ADEUS a continué à recentrer son activité extérieure sur les projets à valeur stratégique ou associés à de la recherche/action. Son activité diminuée sur les POS et PLU hors des villes partenaires (il reste à finaliser le PLU Approche environnementale de l'urbanisme de Brumath et le PLU d'Osthouse) a permis d'investir de nouveaux champs, comme ceux avec le groupe de recherche INRETS.

L'année 2010 a vu aussi la finalisation de certains travaux qui servent d'éclairages pour le programme de travail de l'agence :

- le Plan de Prévention des Risques Technologiques, avec l'identification des enjeux de six PPRT dans le Bas-Rhin (Drusenheim, Herrlisheim, Lauterbourg, Molsheim, Reichstett-La Wantzenau et Strasbourg) ;
- l'arrêt et la mise à l'enquête publique du SCoT de Colmar-Rhin-Vosges ;
- un diagnostic sur le vieillissement de la population dans la Communauté de communes du Pays d'Erstein ;
- une étude nationale sur la politique de rabattement cyclable (élaboration d'un cahier des bonnes pratiques visant à améliorer l'usage du vélo dans la banlieue et le périurbain), en partenariat avec l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile-de-France et la DGALN/CGED.

En ce qui concerne son activité hors de France, l'Agence continue à intervenir au Luxembourg sur le montage de la stratégie de développement de la Vallée de l'Alzette entre cinq communes (au nord de la capitale), avec les ministères de l'Etat luxembourgeois. L'Agence est aussi intervenue en 2010 sur la réalisation d'un cahier des charges à échelle large pour le développement d'un nouveau quartier à cheval sur les communes de Steinsel et Walferdange, et en stratégie de développement pour le Plan d'Aménagement Général (PAG) de Luxembourg-Ville.

LES PROJETS RÉALISÉS

Transfrontalier et armature régionale

- ♦ **Pilotage de la consultation rémunérée Alzette (Project)** - Réalisation du cahier des charges et co-pilotage pour la préparation du comité d'experts
- ♦ **Animation des comités politiques et technique de la Vallée de l'Alzette (Luxembourg)**
Réalisation de la deuxième plaquette de la Convention Uelzechtall
- ♦ **Plan d'Aménagement Général de Luxembourg-Ville** : participation à deux réunions
- ♦ **Secrétariat permanent de l'Association TGV-Est**

ZOOM

- ♦ **SCoT de Colmar-Rhin-Vosges : dossier arrêté** [06/2010](#) ; enquête publique en cours

Documents d'urbanisme

- PLU de Brumath : transformation du POS en PLU (Approche Environnementale de l'Urbanisme), dossier en cours.
- PLU de Geudertheim : modification n°1, [02/2010](#)
- PLU d'Osthouse : dossier arrêté, [09/2010](#)
- PLU de Hoerdtsheim : mise à jour n°1, [11/2011](#)
- POS de Weyersheim : modification n°3, [03/2010](#)
- POS de Kolbsheim : modification n°3, [10/2010](#)
- POS de Hindisheim : modification n°3, [11/2010](#)

ZOOM

- ♦ **Plan de prévention des risques technologiques**
Caractérisation des enjeux
 - Site Dow Agrosiences à Drusenheim, [03/2010](#)
 - Site Petroplus-Butagaz-Lanxess (+ atlas cartographique), [09/2010](#)
 - Site Rhône Gaz à Herrlisheim, [09/2010](#)
 - Site Rohm and Haas à Lauterbourg, [11/2010](#)
 - Site Messier Services à Molsheim, [11/2010](#)

Éclairage

- ♦ **Diagnostic des aînés de la communauté de communes du Pays d'Erstein**, [10/2010](#)
- ♦ **Politique de rabattement cyclable** : voyage d'études à Bâle, Fribourg-en-Brisgau et Karlsruhe, [10/2010](#)
- ♦ **Participation dans le programme d'actions de la Maison de l'Emploi** « Gestion territoriale des emplois et des compétences autour des quatre secteurs-clés de la CUS »
- ♦ **Aide pédagogique à la CTS pour ses analyses** (usages et freins TC, enquête ménages déplacements, schémas de développement métropolitain, observatoire sociétal, trame verte, SCoTs...)
- ♦ **Enquête loyer CUS 2010** : réalisation d'une enquête visant à mesurer l'évolution des loyers dans la Communauté urbaine de Strasbourg, [10/2010](#)

Le SCoT de Colmar-Rhin-Vosges

Dans le cadre d'un appel d'offre remporté en mars 2007, l'ADEUS s'est vu confiée la réalisation du projet d'aménagement et de développement durable et du document d'orientations générales du SCoT de Colmar-Rhin-Vosges, et son accompagnement jusqu'à l'approbation. Les études sont aujourd'hui achevées et le SCoT à l'enquête publique.

Un contenu qui anticipait le Grenelle de l'environnement

Le projet d'aménagement et de développement durable du SCoT de Colmar-Rhin-Vosges s'est articulé autour de quatre enjeux majeurs :

- répondre aux besoins résidentiels en s'assurant la maîtrise de l'étalement urbain ;
- trouver un équilibre entre les choix de développement et le fonctionnement écologique du territoire ;
- structurer le développement économique ;
- concilier les choix de développement et la maîtrise des déplacements.

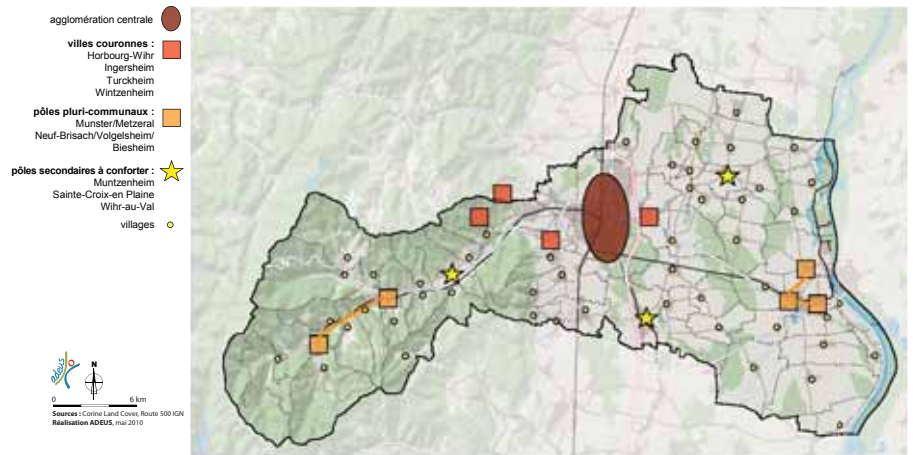
Avec la déclinaison de ces enjeux dans le document d'orientations générales, le SCoT a poussé assez loin les réflexions et la prise en compte des objectifs du Grenelle II : économie du foncier dans les choix de développement, prise en compte de la trame verte régionale, développement des proximités et des conjonctions entre trame verte et bleue et système de déplacements doux, organisation du commerce en appui de l'armature urbaine territoriale, préservation du fonctionnement écologique global du territoire et des paysages sont autant de points forts inscrits dans ce SCoT.

La dimension et le rayonnement de l'agglomération de Colmar ont été pris en compte et mis en valeur, avec l'identification des pôles d'excellence et leur lien avec la structuration du territoire.

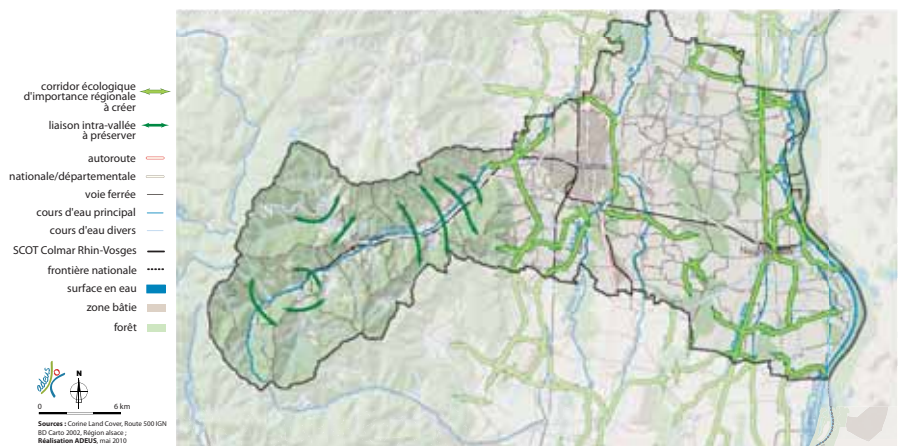
Enfin, le SCoT a développé toute une stratégie en faveur d'une plus grande cohérence entre urbanisation et déplacements en transports collectifs.

La présence des TC intervient fortement dans les critères de localisation des grands sites de développement ; les abords des réseaux existants deviennent les lieux prioritaires de développement des densités urbaines ; la structuration des transports et des réseaux ainsi que leur coordination sont la toile de fond du futur développement du territoire.

Armature urbaine du territoire



Les corridors écologiques régionaux à préserver



Elaboré dans le cadre d'une maîtrise d'oeuvre multiple regroupant aussi bien l'ADEUS que des bureaux d'étude privés, le SCoT de Colmar-Rhin-Vosges a permis à l'ADEUS de se confronter à des situations territoriales et urbaines différentes de celle de son aire d'intervention habituelle, notamment la nécessité d'intégrer le milieu montagnard et ses problématiques environnementales, agricoles, économiques et touristiques spécifiques.

Le deuxième semestre 2008, une fois le renouvellement des instances effectué, a été consacré à l'élaboration du projet politique. Celui-ci s'est inscrit dans la perspective de l'Eurodistrict et d'une cohérence avec les territoires voisins, tout en cherchant sur son territoire l'équilibre entre besoins de développement et enjeux du Grenelle de l'environnement. Le SCoT a été arrêté le 30 juin 2010 et est aujourd'hui à l'enquête publique.



Les Plans de Prévention des Risques Technologiques



LE PPRT A POUR OBJECTIF DE PROTÉGER LA POPULATION, NOTAMMENT PAR LA MAÎTRISE DE L'URBANISATION FUTURE

C'est donc en termes d'expert de l'urbanisme que l'Agence a été retenue pour cette étude.

L'ensemble des données statistiques et géographiques dont l'ADEUS dispose a permis de caractériser de façon très précise les enjeux présents.

Cette étude d'enjeux a permis à l'Agence d'anticiper l'entrée en vigueur des PPRT, d'intégrer les zones à risques dans ses documents de planification et d'acquérir une meilleure connaissance des sites SEVESO sur son territoire d'étude.

L'ADEUS a réalisé en 2010 cinq documents d'analyse d'enjeux, dont des atlas cartographiques.



Site de Messier Services à Molsheim



Contexte national et bas-rhinois

Le Ministère de l'énergie, de l'électricité, du développement durable et de la mer a instauré les plans de prévention des risques technologiques (PPRT) afin de définir une stratégie de maîtrise des dangers sur les territoires accueillant des sites industriels classés « SEVESO seuil haut ».

L'ADEUS a réalisé pour la Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin l'analyse d'enjeux préalable à l'élaboration de ces plans aux abords de six sites du département :

- Dow Agrosciences à Drusenheim ;
- Rhône Gaz à Herrlisheim ;
- Petroplus-Butagaz-Lanxess à Hoerd, Reichstett, Vendenheim et La Wantzenau ;
- Rohm & Haas à Lauterbourg ;
- Messier Services à Molsheim ;
- Le Port aux Pétroles à Strasbourg.

Caractérisation des enjeux

La caractérisation des enjeux est passée par trois niveaux d'analyse :

- incontournables : urbanisation existante, établissements recevant du public, infrastructures de transport, espaces ouverts au public, ouvrages et équipements d'intérêt général ;
- complémentaires : emplois et population estimée ;
- connexes : historique de l'urbanisation, perspectives de développement inscrites dans les documents de planification, enjeux économiques, environnementaux et patrimoniaux.

Méthodologie

La démarche a consisté à collecter de l'information aux abords des sites, intégrer puis traiter les données dans le SIG et réaliser une cartographie des enjeux.

Plusieurs types de données statistiques (INSEE, CCI...) et géographiques (IGN, DREAL, DGI, CTS, CG67, POS/PLU...) ont ainsi été utilisées, complétées par des observations de terrain et les informations recueillies auprès de certains acteurs du territoire.

Le diagnostic des aînés de la Communauté de communes du Pays d'Erstein

Le vieillissement, un enjeu majeur de société

Aujourd'hui encore relativement jeune, le Bas-Rhin va connaître dans les vingt années à venir un important vieillissement de sa population. Ce phénomène s'explique à la fois par l'augmentation générale de l'espérance de vie, mais surtout par l'arrivée aux âges élevés des générations les plus nombreuses issues du baby-boom.

Les besoins spécifiques des seniors influenceront de plus en plus, du fait de leur nombre, l'organisation et la viabilité des activités économiques et sociales des territoires (accès aux services publics, adaptation des logements, système de soins, réseaux de transports, etc.).

« Pour mieux connaître nos aînés »

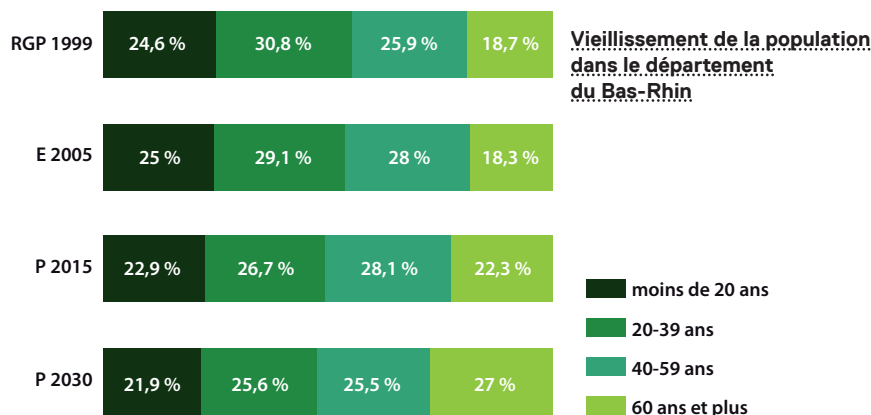
Dans ce contexte, la Communauté de communes du Pays d'Erstein a souhaité se doter d'un diagnostic lui permettant de mieux connaître les aînés de son territoire et leurs besoins.

L'étude réalisée par l'ADEUS comprend quatre volets, un diagnostic socio-démographique, une analyse de l'offre de services existante, des entretiens réalisés avec les acteurs locaux et une série de préconisations offrant des pistes d'actions dans la définition des politiques futures de la communauté de communes.

L'analyse met en avant la jeunesse de la population du territoire, particulièrement dynamique démographiquement ces trente dernières années. Le vieillissement de la population va par contre s'y poursuivre à un rythme élevé dans les années à venir.

Le territoire intercommunal présente un cadre de vie adapté pour les seniors, au sein duquel est présent la quasi totalité des services qui leur sont dédiés et qui offre des possibilités d'hébergement en établissements de longue durée supérieure à la moyenne départementale.

L'analyse des entretiens réalisés avec les acteurs locaux met en évidence un certain nombre de préoccupations, réinterrogées par les orientations du document, au premier rang desquelles figurent le développement d'une offre en logements intermédiaires et l'accompagnement des aidants familiaux.



Le Diagnostic des aînés est un document souhaité par la Communauté de communes du Pays d'Erstein afin de mieux connaître les personnes âgées de son territoire et pouvoir répondre d'une manière plus efficace à leurs besoins.

L'expertise de l'ADEUS en matière de démographie et d'aménagement du territoire lui a permis de construire une étude statistique associant les acteurs du territoire, afin de dresser le portrait des aînés et leurs besoins.

Cette étude s'inscrit aussi pour l'ADEUS dans une réflexion plus globale sur le vieillissement des territoires et les solutions à apporter par les collectivités pour accompagner cette évolution de la société.



Rabatement cyclable et promotion du vélo dans le périurbain



À Fribourg-en-Brisgau, la politique cyclable est issue d'une politique intégrée urbanisme et transport privilégiant la ville des courtes distances et des extensions compactes.

Un réseau de zones 30 très développé permet des itinéraires vélo variés et une grande perméabilité de la ville.

Le quartier Vauban est un modèle d'écocité faisant la part belle aux modes alternatifs.

La vélostation « MOBILE » présente une offre de service très large.



Photo Marie Ricaud-Soulan/ADEUS

En France, la plupart des politiques actuelles en faveur du vélo visent les déplacements en milieu urbain. L'enjeu du vélo dans le périurbain est à approfondir, en lien avec l'accès aux pôles transports.

Afin d'améliorer les connaissances et de sensibiliser les différents acteurs à ces pratiques, une démarche de recherche de bonnes pratiques a été confiée à l'ADEUS et à l'IAU-idf (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Île-de-France) par le Coordinateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo.

Un voyage d'études à Bâle, Fribourg-en-Brisgau et Karlsruhe en octobre 2010 a permis de recueillir de premières informations sur les politiques menées par certaines villes allemandes et suisses hors des centres urbains.

L'approche porte sur l'ensemble de la chaîne des déplacements : stationnement résidentiel, aménagement cyclable des infrastructures primaires, franchissement de coupures, desserte des zones d'activités périphériques et stationnement au lieu de travail, accès aux pôles transport et stationnement, services pour le vélo.

9 rue Brûlée
B.P. 47R2
67002 Strasbourg
Tél. 03 88 21 49 00
Fax. 03 88 75 79 42
adeus@adeus.org
www.adeus.org

© ADEUS - Janvier 2011 / Rapport d'activités 2010

Directrice de la publication : Anne Pons, directrice générale de l'ADEUS

Équipe projet : Pierre Reibel (chef de projet), Cathie Allmendinger, Sylvie Blaison, Fanny Chailloux, Mathilde Delahaye, Christian Dupont, Marie-Christine Fabert, Vincent Flickinger, Yves Gendron, Simon Giovanini, Daniel Hauser, Jean Isenmann, Colette Koenig, Camille Massé, Géraldine Mastelli, Nadia Monkachi, Vincent Piquerel, Anne Pons, Nicolas Prachazal, Janine Ruf, Valentine Ruff, Ahmed Saïb, Hyacinthe Sonntag, Laurent Stemmelen, Benoît Vimbert, Hélène Vincent.

Les droits de reproduction (texte, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Conception graphique : Atelier Poste4 - Réalisation : Hélène Vincent/ADEUS

Numéro ISSN en cours

